



TITRE DU PROJET.

« Prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles ».

RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE



Réalisé par : Le Cabinet Byanpambé Danzoumbé

NIF: 903915A / CNPS: 202309040205 / RCCM : TD-NDJ-01-2023/B12-00010

BP : 2414 Ndjamena Tel : +235 63 27 37 40/ 90 30 55 60

E. Mail : byandan.consulting@gmail.com

Commanditaire : UNHCR/PAM/Sous Délégation d'Iriba/ Tchad

Financement : PBF

REMERCIEMENTS

La mission d'évaluation, objet du présent rapport, a eu du succès grâce aux contributions des parties prenantes à qui nous adressons nos remerciements. Il s'agit de :

- ✓ Chefs de bureaux et chargés de programme des agences des nations unies l'UNHCR et PAM d'Iriba, Guéréda et Amdjarass pour la facilitation de la mission ;
- ✓ Autorités administratives, les responsables des services déconcentrés de l'état et les responsables des CNARR rencontrés à Iriba, Guéréda et Amdjarass pour la facilitation de la mission ;
- ✓ Responsables des ONG Internationales et nationales SECADEV, IRC, HIAS, ADIL et AIRD pour leur soutien indéfectible et leur engagement ;
- ✓ Aux bénéficiaires à travers les comités mixtes, les comités de gestion des ouvrages, les comités des femmes et les monitrices ou mobilisatrices pour leur franche collaboration ;
- ✓ Toute ma gratitude aux points focaux des ministères impliqués au projet PBF pour leurs dynamismes et déterminations.

TABLE DES MATIERS

REMERCIEMENTS	1
LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS.....	6
RÉSUMÉ.....	7
I. PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS :	8
II. RESILIENCE :	9
III. ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT.....	10
1. ENSEIGNEMENTS TIRES	10
1.1. PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS :	10
1.2. RESILIENCE :	11
1.3. ACCÈS À L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT.....	11
INTRODUCTION.....	12
I. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLÉS.....	12
1. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION.....	13
2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET.....	14
3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DU PROJET	15
II. LA PRÉVENTION ET GESTION DES CONFLITS	16
1. LA RÉILIENCE.....	17
2. L'ACCÈS À L'EAU POTABLE, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT.....	18
III. ÉTENDUE DE L'ÉVALUATION ET OBJECTIFS	18
1. RESULTATS DE L'ÉVALUATION	18
2. COHÉRENCE	19
3. PERTINENCE.....	19
4. EFFICACITÉ	20
5. EFFICIENCE	21
6. DURABILITÉ	21
IV. APPROCHE ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	21
1. MÉTHODOLOGIE	21
2. LES OUTILS DE COLLECTE DES DONNÉES	22
3. COLLECTE DES DONNÉES	22
4. TRAITEMENT ET L'ANALYSE DES DONNÉES	24
5. ATELIERS DE PRÉSENTATION DES RESULTATS PRÉLIMINAIRES.....	25
6. ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT A N'DJAMENA	25
7. ANALYSE DES DONNÉES	25

V. LES REALISATIONS DES INTERVENTIONS DES DIFFERENTES ONG DU PROJET	
PBF 30	
VI. DEDUCTIONS ET CONCLUSIONS.....	38
VII. RECOMMANDATIONS	38
1. PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS :	38
2. RESILIENCE :	40
3. ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT.....	40
VIII. ENSEIGNEMENTS TIRES	41
1. PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS :	41
2. RESILIENCE :	41
3. ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT.....	42
IX. ANNEXES DU RAPPORT.....	42
MISSION	43
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION	43
1. LES RESULTATS ATTENDUS DU PROJET :	45
2. LES PRODUITS DU PROJET :	45
3. LES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	45
I. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET	45
II. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	47
III. QUESTIONS DE L'EVALUATION.....	49
1. PERTINENCE DU PROJET ET DES RESULTATS.....	49
2. EFFICACITÉ DU PROJET	49
3. EFFICIENCE DES RÉSULTATS	51
4. DURABILITÉ, APPROPRIATION ET PÉRENNISATION DES ACTIONS	51
5. COHERENCE	53
6. SENSIBILITES AUX CONFLITS	53
7. EFFETS CATALYTIQUES.....	53
8. QUESTIONS D'ÉVALUATION PORTANT SUR LES THÈMES TRANSVERSAUX DROITS FONDAMENTAUX.....	53
9. ÉGALITÉ DES SEXES	53
IV. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE L'ÉVALUATION ET CRITÈRES DE QUALITÉ	53
1. PROFIL DE L'ÉQUIPE.....	54
2. COMPÉTENCES ET APTITUDES :	55
3. ÉTHIQUE D'ÉVALUATION	55
4. MODALITÉS D'EXÉCUTION	55
5. COMMANDITAIRES DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS :.....	55

6.	L'ÉVALUATEUR (TRICE) :.....	55
7.	CO-GESTIONNAIRES DE L'ÉVALUATION :	55
8.	GROUPE DE RÉFÉRENCE :.....	55
9.	LIVRABLES	56
10.	CALENDRIER.....	57
11.	COUTS	57
ANNEXES		57
ANNEXE 1 : MODELE DE RAPPORT D'EVALUATION		57
12.	EVALUATION	58

LISTE DE TABLEAU

Tableau 1 : Informations sur le projet et les dates clés	13
Tableau 2 : Dates clés	14
Tableau 3 : Responsables du projet	14
Tableau 4 :	27
Tableau 5 : Données recueillies auprès de comité mixte concernant les alertes enregistrés	27
Tableau 6 : Alerte enregistré par les moniteures (trices)	28
Tableau 7 : Alerte enregistré par l'ensemble de comité et monitrices	29
Tableau 8 : Réalisation des ouvrages par ADIL à Iriba	29
Tableau 9 : Réalisation des ouvrages par IRC à Iriba et Guéréda	30
Tableau 10 : Les réalisations de l'ONG HIAS à Iriba, Guéréda et Amdjaras	30
Tableau 11 : Les réalisations de l'ONG AIRD à Guéréda	33
Tableau 12 : Les réalisations de l'ONG SECADEV à Guéréda	33
Tableau 13 : • TDR pour évaluation • Matrice de conception d'évaluation P a g e 14 •	39
Tableau 14 : calendrier de l'évolution	55
Tableau 15 : Evaluation	56
Tableau 16 : Les ONGs et CNARR d' Iriba	58
Tableau 17 : Le comité mixte du camp d'Iridimi (ONG HIAS)	58
Tableau 18 : Le comité mixte du camp de Touloum (ONG HIAS)	60
Tableau 19 : Le comité mixte du camp d'Amnabak (ONG HIAS)	60
Tableau 20 : Le comité de gestion de travail du site maraicher du camp d'Iridimi (ONG ADIL)	61
Tableau 21 : Le comité de gestion de travail du site maraicher du camp de Touloum (ONG ADIL)	62
Tableau 22 : Le comité de gestion de travail du site maraicher du camp d'Amnabak (ONG ADIL)	64
Tableau 23 : Le comité de gestion de l'eau du camp de Touloum (ONG IRC)	64
Tableau 24 : Le comité de gestion de l'eau du camp d'Iridimi (ONG IRC)	65
Tableau 25 : Le comité de gestion de l'eau du camp d'Amnabak (ONG IRC)	65
Tableau 26 : Les ONGs, CNARR et CPA de Guéréda	66
Tableau 27 : Le comité mixte du camp de Milé (ONG HIAS)	67
Tableau 28 : Le comité mixte du camp de Kounoungou (ONG HIAS)	68
Tableau 29 : Les beneficiaires ONG AIRD	69
Tableau 30 : Les ONGs et CNARR d' Amdjaras	70
Tableau 31 : Le comité mixte du camp d' Amdjaras (ONG HIAS)	70
Tableau 32 : Les points focaux des ministeres impliqués à NDjamena	71
Tableau 33 : L'équipe du Bailleur PBF à Ndjamena	72

LISTE DES ACRONYMES ET ABRIEVIATIONS

PBF : Fonds des Nations Unies pour l'Edification de la Paix ;
UNHCR : Agence des Nations Unies pour les Réfugiés ;
UNHCR: Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
PAM : Programme Alimentaire Mondial ;
HIAS : Hebrew Immigration Aids Society ;
SAP : Système d'Alerte Précoce ;
CNARR : Commission Nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés et des rapatriés ;
UNDAF: Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économique
ODD: Objectifs pour le Développement Durable
ANADER: Agence National d'Appui au Développement Rural
CAD: Comité d'Aide au Développement
PND: Programme National de Développement
PARCA : Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil ;
DIZA : Programme de Développement inclusif dans les zones d'accueil ;
PBSO : Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix ;
PNR : Plan National de Réponse
ONASA : Office National de Sécurité Alimentaire
ONDR : Office National de Développement Rural
ONG : Organisations Non Gouvernementales
PBF : Peace Bulding Fund
PLD : Plan Local de développement
CPP Cadre de Programmation Pays (FAO)
FAO Programme des Nations-Unies pour l'Alimentation
FFOM Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces
MAIEA ministère de l'Agriculture, de l'Irrigation et des Equipements Agricoles
AGR Activités Génératrices de Revenus
AGIR Alliance Globale pour l'Initiative de la Résilience

RÉSUMÉ

L'évaluation finale du « Projet de prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles » dans les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est couvrant la période de l'exercice du 13 Novembre 2019 2019 au 12 novembre 2021 avec une extension jusqu'au 12 mai 2022 a pour but d'apprécier les résultats du projet (ses effets, *outcome*), et les résultats immédiats (output) dans les camps des réfugiés IRIBA, GUEREDA et AMDJARASS et au niveau des populations hôtes. Il s'est agi de mesurer, par le biais des entretiens, focus groupe et des observations directs auprès des parties prenantes des zones couvertes par le projet, les effets et les résultats des activités délivrées, ainsi que le taux de pénétration du Projet et le taux de satisfaction des réfugiés et population hôte des zones desservies. Outre cette collecte des données, il a également été procédé à des interviews et échanges avec quelques responsables du projet des agences des nations unies UNHCR, PAM, et de certains partenaires de mise en œuvre d'une part les ONG Internationales et nationales SECADEV, IRC, HIAS, ADIL et AIRD et l'exploitation des documents disponibles.

Les questions d'évaluation traitées ont porté systématiquement sur les réponses aux questions/constatations notamment sur la pertinence, l'efficience, l'efficacité, la viabilité et la durabilité.

Sur le premier aspect relatif à la pertinence, le projet est bien compatible avec le cadre politique et le cadre des programmes dans lesquels il s'inscrit et leur est complémentaire, en particulier le Cadre Stratégique National, la Politique Nationale.

Quant – à l'identification des principales parties prenantes à l'élaboration et à la gestion/mise en œuvre du projet et des groupes cibles, elle a été bien mûrie. Les ONG Internationales et nationales SECADEV, IRC, HIAS, ADIL et AIRD partenaires terrain de mise en œuvre identifiés parmi les organisations non gouvernementales ayant fait leur preuve sur le terrain et bien implantées dans leurs zones. Ils ont par ailleurs un niveau d'appropriation locale et des capacités d'absorption et de mise en œuvre claire. Les comités mixtes et autres organisations également ont été identifiées à l'issue des campagnes de mobilisation Sociale et bien connues dans leur localité. Les quatre ministères clés retenus impliqués dans les projets apparaissent comme une vraie réponse à un vrai problème national, car le choix porté sur eux n'est pas un fait du hasard. Il faut cependant noter que le ministère de l'agriculture n'a pas été impliqué au vu du rôle qu'il pouvait aussi jouer dans le projet.

Le projet est centré sur la réponse communautaire aux problèmes de la prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles. Dans le cadre de ce projet, les deux agences des nations unies l'UNHCR et PAM sont chargés de la mise en œuvre des activités du projet à travers ses partenaires de terrain les ONG Internationales et nationales SECADEV, IRC, HIAS, ADIL et AIRD et les comités mixtes et les groupements en collaboration avec les ministères impliqués pour des aspects de suivi de terrain.

S'agissant de la réalisation des objectifs spécifiques ou l'efficacité du projet, tous les résultats attendus ont été entièrement atteints soit 100%. Pour le premier indicateur à savoir la prévention et la gestion de conflit, les situations des conflits et se sont améliorées dans les zones d'intervention du projet », le projet a donné un appui en sensibilisation.

Pour le deuxième indicateur à savoir la résilience tous les résultats attendus ont été entièrement atteints soit 100% mais la destruction de certains seuils d'épandage et un barrage de sable par la pluie nécessite la réalisation d'une bonne étude géotechnique afin de renforcer la résistance ces ouvrages.

Enfin, pour le troisième et dernier objectif à savoir le WASH les résultats à l'achèvement se présentent comme suit : l'ONG en charge des questions de l'eau n'arrive pas à atteindre les indicateurs car les forages ou les sources de captage sont minimales pour des raisons de faible débit, d'insuffisance des forages lié au nombre de la population qui augmente de jour en jour et le nombre de captage reste le même. Vu l'insuffisance du nombre d'énergie n'arrive pas à être exploité pour de raisons de sources d'énergie (rupture de carburant avec diminution des heures de pompage ; les pannes répétitives, manque de pièce de rechange).

Les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est sont assises sur un socle de pierre extrêmement dur. Vue l'état du socle et géologiquement la zone est très difficile à trouver de l'eau malgré les efforts des ONGs a réalisé les forages. La réalisation des forages dans ces zones nécessite des engins conséquents et des études géophysiques appropriées (moderne) pour trouver les bonnes nappes phréatiques rendant l'eau disponible à tout le monde ;

La collaboration avec les autorités administratives est très bonne et leur implication dans les actions du projet sont très perceptibles. Il en est de même de la collaboration avec les ONGs. Enfin, le dispositif de suivi-évaluation mis en place par les deux agences des nations unies UNHCR, PAM et les ministères impliqués a été d'une utilité sans pareille (parler ici du suivi au niveau opérationnel et stratégique).

Du point de vue de la viabilité du projet, dans l'implantation du projet ou le choix des zones, les perceptions locales et les besoins ont été pris en compte. Pour ce qui est de la viabilité financière du projet, le fonds alloués aux ONGs et comités l'ont été juste pour couvrir les activités programmées. Il ne fera aucun doute qu'à l'achèvement du projet, une grande majorité de ces ONGs mettront la clé sous le paillason, où la question de la pérennité des acquis n'est pas encore à l'ordre du jour au niveau des ONGs.

Dans la perspective d'une éventuelle extension du projet, les recommandations suivantes sont formulées par acteur afin d'orienter les réflexions de la conception des prochaines phases :

I. PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS :

- ✓ Reconduire le projet pour continuer le règlement pacifique des conflits entre deux communautés et éviter les conséquences graves d'avant le projet ;
- ✓ Augmenter et diversifier les séances de renforcement des capacités des membres des comités mixtes sur différents thèmes liés à la cohésion sociale ; à la cohabitation pacifique, la consolidation de la paix, au leadership et plaidoyer, à la gouvernance associative etc...;
- ✓ Ressortir un plan de travail exigeant la prise de parole des femmes et jeunes dans toutes les activités du projet pour éviter la confiscation de la parole en leurs noms par les hommes ;
- ✓ Doter les comités mixtes des moyens roulants à deux roues ; de flotte de communication ; des appareils photos ; téléphones et de visibilité (gilets ; badges etc.) pour les permettre de régler les conflits en temps réel afin d'éviter les conséquences graves ;
- ✓ Faire élaborer les textes de base des comités mixtes pour mieux les structurer et les sortir de leur évolution actuelle dans l'informelle ;
- ✓ Intensifier et augmenter les séances de caravanes de sensibilisation par mois sur la cohésion sociale ; cohabitation pacifique et la consolidation de la paix dans les villages environnants des camps non touchés par les sensibilisations et les villages éloignés des camps non touchés par les sensibilisations ou persistent le phénomène d'agression physique contre les filles et femmes par des distributions en nature des premiers articles alimentaires et non articles alimentaires et enfin utiliser les personnels journaliers autochtones ou parlant la langue locale pour faire la sensibilisation sur le terrain ;

- ✓ Elargir les champs d'action du projet (sensibilisation et caravane) dans les villages éloignés des camps non touchés par les sensibilisations ou persistent le phénomène d'agression physique contre les filles et femmes par des distributions en nature des premiers articles alimentaires et non articles alimentaires ;
- ✓ Augmenter le budget de chaque ligne d'activité pour mener à bien et sans difficultés les activités programmées du projet au vu de son caractère important ;
- ✓ Identifier et augmenter les projets spécifiques conséquents ou projets porteurs à travers les activités génératrices de revenus (AGR) à l'endroit des comités mixtes et les étendre à d'autres comités des camps pour leurs autonomisations ou leurs prises en charge pour la pérennisation des acquis ;
- ✓ Distribuer les bois de chauffe en nature aux réfugiés ou chercher l'alternatives (gaz) à la question des bois de chauffe pour minimiser les risques des agressions physique et les viols des filles et femmes ;
- ✓ Impliquer davantage les autorités administratives ; traditionnelles et sécuritaires à tous les niveaux d'intervention du projet vu son caractère sensible ;
- ✓ Avoir un paquet minimum des activités culturelles et sportives réunissant les deux communautés afin de promouvoir le vivre ensemble et la paix ;
- ✓ Faire le plaidoyer auprès des autorités locales ; administratives pour l'octroi des superficies raisonnables cultivable aux réfugiés ;
- ✓ Renforcer en termes de personnel spécifique de ce projet répondant du superviseur ce qui pose de problème de rapportage et de suivi ;
- ✓ Prendre en compte l'aspect visibilité dans toutes les activités du projet ou doter les comités mixtes et autres parties prenantes des visibilité ;
- ✓ Organiser les visites d'échange des expériences réussies à d'autres camps en difficultés ;
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs de prise de décision (autorités administratives et locales) ;
- ✓ Partager de manière mensuelle à temps le calendrier des activités ;
- ✓ Organiser les séances de rafraîchissement sur le système de rapportage du PBF ;
- ✓ Organiser des rencontres bilans et diverses concertations au cours desquelles les défis de mise en œuvre sont régulièrement examinés et des solutions idoines sont proposées afin de les surmonter ;
- ✓ Appuyer et renforcer le système d'alerte précoce (SAP) en vue d'en faire un outil efficace de prévention des conflits et de plaidoyer ;
- ✓ Effectuer une revue à mi-parcours du système d'opérationnalisation du SAP ;
- ✓ Allouer plus des ressources pour un fonctionnement plus performant du SAP ;
- ✓ Renforcer les capacités des membres du comité mixte en gestion des conflits et sur les mécanismes d'alerte précoce et les appuyer en matériel roulant (moto) ;
- ✓ Créer un cadre de concertation et d'échange avec les autorités administratives ;
- ✓ Organiser des tournois de football ou activités connexe pour favoriser le brassage entre les autochtones et réfugiés pour la consolidation de la paix ;

II. RESILIENCE :

- ✓ Réhabiliter les dimensions des infrastructures existantes en termes de longueur et de profondeur ;

- ✓ Renforcer et augmenter les nombres des forages et bassin de rétention d'eau dans les sites maraichers en augmentant la dimension des sites pour pouvoir satisfaire le côté résilience c'est -à- dire rendre les sites productifs à tout moment ;
- ✓ Multiplier les nombres des sites maraichers en augmentant les nombres des forages;
- ✓ Réaliser plusieurs seuils d'épandage avec d'espace de maraichage ;
- ✓ Construire des toilettes et hangars à l'intérieur des sites maraichers pour la protection des mères et enfants ;
- ✓ Harmoniser le système d'irrigation par les canalisations ;
- ✓ Augmenter le nombre des mares à 3 dans chaque camp avec un volume d'au moins 12000 mètres cubes, de 4 m de profondeur pour que l'eau puisse durer et avec des forages pastoraux pour éviter les maladies hydriques ;
- ✓ Lutter contre l'ensablement des mares par l'installation des cordons pierreux ou digues filtrantes en amont des mares ;
- ✓ Faire des barrages métalliques au niveau des seuils d'épandage : vannes ;
- ✓ Réhabiliter ou réparer les seuils existants contre les érosions des sols et la dégradation du seuil d'épandage ;
- ✓ Construire les seuils en série pour leur donner plus de viabilité à leur résistance dans la partie Est du Tchad ;
- ✓ Concentrer ou canaliser le financement sur une zone pour avoir plus d'impact au cas où le financement est minime ou restreint ;
- ✓ Reconstruire les seuils d'épandage et barrage de sable de rétention détruits sur le Wadi Kidirmou ;

III. ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

- ✓ Mettre des moyens financiers conséquents pour la réalisation des forages dans cette zone de socle ;
- ✓ Recruter les entreprises capables dans la recherche d'eau ayant des machines de forations de plus de 150 à 200 m ;
- ✓ Rénover les réseaux d'eau d'urgence en système durable (construction du réseau et réhabilitation des points d'eaux) ;
- ✓ Multiplier les études géophysiques appropriées (moderne) pour trouver les bonnes nappes phréatiques rendant l'eau disponible à tout le monde ;
- ✓ Réfléchir un système solaire pour pallier les problèmes de production dans les camps ;
- ✓ Renforcer les capacités et le transfert de compétence aux structures communautaires mise en place (comité de gestion de l'eau, agent de santé communautaire et les coopératives d'assainissement pour la gestion des déchets ménagers et solides) ;

1. ENSEIGNEMENTS TIRES

1.1.PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS :

- ✓ L'engouement et l'implication des autorités et bénéficiaires à prendre une part active aux activités du projet a donné satisfaction sur les effets du projet et sur l'amélioration de la cohabitation entre les communautés autochtone et les réfugiés ;
- ✓ Le projet a apporté un changement de comportement dans les deux communautés et a renforcé la cohésion sociale ; cohabitation pacifique et la consolidation de la paix entre les deux communautés ;
- ✓ L'accès aux ressources naturelles par les deux communautés malgré sa rareté ;

- ✓ Une libre circulation dans les camps et les villages environnants pour les deux communautés autochtones et les réfugiés ;
- ✓ L'accès aux services sociaux de base en faveur des communautés hôtes (centres de santé ; écoles ; marchés ; points d'eau ; pompe à motricité humaine (PMH)) ;
- ✓ Les renforcements des collaborations interpersonnelles entre les deux communautés ;
- ✓ Les assistances entre les deux communautés dans les domaines sociaux (célébration des cultes ; les festivités ; les deuils etc.) ;
- ✓ Les brassages à travers le sport entre les deux communautés, les distributions générales des vivres et les assistances ponctuelles aux personnes à besoin spécifiques (personnes vulnérables) ;
- ✓ La volonté manifeste de chefs traditionnels à accompagner les comités mixtes en octroyant des terres arables pour servir de champs agricoles à chaque réfugié demandeur à Amnabak et Touloum par exemple ;
- ✓ Le brassage entre les jeunes réfugiés et autochtones à travers les activités sportives et culturelles dans les villages autour du camp de Mile est un exemple qui mérite d'être signalé.

1.2. RESILIENCE :

- ✓ L'implication des autorités administratives, traditionnelles, des bénéficiaires et les services techniques de l'Etat dès l'élaboration et la mise en œuvre du projet est un atout pour la réussite du projet ;
- ✓ La réunion de la présentation du projet est capitale pour la réussite du projet qui a vu la participation de toutes les parties prenantes au cours de laquelle les objectifs du projet ont été expliqués ;
- ✓ La sensibilisation est une activité permanente et très importante pour la réussite des projets ;
- ✓ Le travail en synergie avec les services déconcentrés de l'Etat facilite le suivi et garanti la pérennisation des actions réalisés dans le cadre du projet même après la période de financement ;
- ✓ Les aléas climatiques accentués par la présence de socle rendent la disponibilité de l'eau insuffisante pour garantir une bonne couverture de la strate arborée ;
- ✓ La montée des wadi rendent inaccessibles les sites après une pluie importante ;
- ✓ Construire les seuils en série pour leur donner plus de viabilité à leur résistance dans la partie Est du Tchad ;

1.3. ACCÈS À L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

- ✓ Renforcer les capacités des comités de gestion de l'eau pour l'appropriation de la gestion de l'eau ;
- ✓ Installer les comités de gestion par la prise en charge de l'entretien des forages ;

INTRODUCTION

Le présent rapport fait état de l'évaluation finale du projet de « prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles » dans les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est précisément dans les camps des réfugiés IRIBA, GUEREDA et AMDJARASS mise en œuvre par les deux agences des nations unies l'UNHCR et PAM à travers ses partenaires de terrain les ONG Internationales et nationales SECADEV, IRC, HIAS, ADIL et AIRD sur le financement du fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF).

Cette évaluation a couvert toutes les activités mises en œuvre depuis le démarrage du projet.

Il s'agit, dans cette évaluation, d'analyser les activités, l'atteinte des résultats et les réalisations selon les critères CAD (Cohérence, Pertinence, Efficacité, Efficience, Impact du projet, viabilité). Ladite évaluation a abouti à des conclusions et des recommandations devant permettre aux deux agences des nations unies l'UNHCR et PAM et aux acteurs associés dans sa mise en œuvre, de capitaliser l'ensemble des informations relatives à ce type d'intervention et de formuler des recommandations pour une adaptation des activités en cours et/ou pour la mise en place d'une suite éventuelle.

Cette évaluation liste les leçons apprises à travers ce projet et guide la prise de décision pour les futurs projets similaires. Une étude d'impact du projet fait partie intégrante de cette évaluation et porte sur les changements obtenus grâce au projet sur la base de données quantitatives et qualitatives des trois (3) volets. Le changement est mis en évidence à travers une analyse des informations quantitatives et qualitatives recueillies et qui figurent dans le présent rapport d'évaluation. Le rapport analyse les informations collectées selon les axes d'évaluation précisés dans les termes de références :

- ✓ Cohérence
- ✓ Pertinence
- ✓ Efficacité
- ✓ Efficience
- ✓ Viabilité / Durabilité ;

Des conclusions sont tirées de cette analyse et des recommandations sont proposées.

I. INFORMATIONS SUR LE PROJET ET DATES CLÉS

Tableau 1 : Informations sur le projet et les dates clés

	Titre du Projet : Prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles	Pays : TCHAD
Portail Gateway du MPTF-O. Fonds d'affectation spéciale régional	Secteur : la consolidation de la paix, la prévention et gestion des conflits	Catégorie
Engagement initial du Projet: PBF : milliards Etat : 0 F.CFA	Montant décaissé : PBF F.CFA Etat : 0	100% décaissé au 01 Octobre 2019:
Bénéficiaire du Projet : TCHAD		

Organes d'Exécution du Projet :

Le projet de « prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles » dans les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est précisément dans les camps des réfugiés IRIBA, GUEREDA et AMDJARASS mise en œuvre par les deux agences des nations unies l'UNHCR et PAM à travers ses partenaires de terrain les ONG Internationales et nationales SECADEV, IRC, HIAS, ADIL et AIRD sur le financement du fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF).

Tableau 2 : Dates clés

	Dates
Approbation	01 octobre 2019
Mise en vigueur	13 novembre 2019
Clôture initiale	12 novembre 2021
Clôture révisée	12 mai 2022

Tableau 3 : Responsables du projet

FONCTIONS	A L'APPROBATION
AGENCE RÉCIPIENDAIRE UNHCR Nom du représentant	AMBAOUMBA Mbili
AGENCE RÉCIPIENDAIRE PAM Nom du représentant	WALTERS Nancy
Coordonnateur résident Nom du représentant :	TULL Stephen
Représentant du gouvernement national Ministre de l'Économie et de la Planification du Développement Nom du représentant :	S.E. Dr DOUBRAGNE Issa
Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Nom du représentant :	FERNÁNDEZ-TARANCO Oscar

1. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

L'Est du Tchad a longtemps été témoin de conflits le long des lignes de fracture ethniques, ainsi qu'entre des agriculteurs et des pasteurs. Ces lignes de fractures se retrouvent au sein des réfugiés originaires de la région du Darfour, située au Soudan voisin, des mêmes groupes ethniques et également éleveurs et agriculteurs. Les inégalités économiques, notamment liées à l'assistance humanitaire, perçues entre les réfugiés et les communautés hôtes ajoutent une dimension supplémentaire à une situation de tensions vis-à-vis de l'accès aux ressources. Récemment, les changements climatiques ont accru la pression sur des ressources limitées. En 2018 et 2019, plusieurs incidents mortels ont été enregistrés dans la région orientale du Tchad, nécessitant une réponse pour éviter une escalade. Avec pour objectif final de promouvoir la

cohésion sociale, le projet envisage de créer un intérêt commun entre les différents groupes en conflit en leur confiant la responsabilité et la gestion conjointe d'infrastructures construites pour un meilleur accès à des ressources essentielles comme l'eau et la terre. Plus précisément, les infrastructures en question serviront à atténuer la pression exercée sur les ressources, à préserver l'environnement et à accroître la résilience face aux chocs futurs. L'engagement des différentes communautés pour la gestion commune contribuera à stabiliser les relations entre les différentes communautés dans la région, alors que les récents développements politiques et sécuritaires au Soudan pourraient déstabiliser ces zones frontalières. L'accent est mis sur l'implication des autorités locales dans cette gestion afin de promouvoir un traitement impartial des conflits par le système judiciaire. Le moment pour une intervention est opportun. L'État tchadien a récemment déployé des efforts pour s'attaquer aux causes profondes de la violence dans la province voisine du Ouaddaï, à l'Est du Tchad. Comme cette initiative se limite pour l'instant à une seule province, cela laisse un vide dans les provinces orientales de Wadi Fira et Ennedi Est, également affectées par les violences entre les communautés. C'est dans ces provinces que se concentre ce projet.

Lancées par une mission PBF au Tchad, les consultations ont été caractérisées par un engagement des partenaires à plusieurs niveaux. Au niveau central, les consultations ont inclus le Coordonnateur résident et le Conseiller pour la paix et le développement au Tchad, le Ministère du Plan, le ministère de l'Administration du territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale, le HCR et le PAM. Au niveau du terrain, le HCR et le PAM ont établi des contacts avec leur personnel sur le terrain et ont démarré les préparations avec les partenaires locaux (ONG), les services techniques gouvernementaux et les communautés ciblées.

La présente évaluation se focalise dans les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est précisément dans les camps des réfugiés IRIBA, GUEREDA et AMDJARASS.

2. CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Le projet relève d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : Initiative de promotion de l'égalité des sexes ; Initiative de promotion des jeunes ; Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) et le Projet transfrontalier ou régional.

Le Projet de prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles dans les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est, est un projet d'urgence initié par le Gouvernement avec l'appui technique et financier des deux agences des nations unies l'UNHCR et PAM. Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale et du Cadre Stratégique National. Le projet est mis en œuvre le 13 novembre 2019 pour une durée de 24 mois initialement mais a eu une extension jusqu'au 12 mai 2022 pour finaliser les activités de constructions des infrastructures de rétention d'eau. Il est sous la tutelle des deux Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) ONU et Programme Alimentaire Mondiale (PAM) ONU et des Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :

- Ministère de l'Administration du Territoire et de la Gouvernance Locale
- Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement
- Ministère de l'Elevage et des Productions Animales
- Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Droits Humains
- Ministère de la femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale
- Commission Nationale pour l'Accueil, la Réinsertion des Réfugiés et le Rapatriement (CNARR, partenaire gouvernemental)
- Bureau du Coordinateur Résident au Tchad – ONU

- HIAS Inc. – ONG
- International Rescue Committee – ONG
- SECADEV – ONG

L'exécution technique des activités est confiée aux deux agences des nations unies l'UNHCR et PAM et la mise en œuvre est par plusieurs structures notamment les partenaires de terrain les ONG Internationales et nationales SECADEV, IRC, HIAS, ADIL et AIRD.

L'évaluation finale, prévue dans les dispositions techniques et administratives du document de financement fournira aux instances décisionnelles du gouvernement (Ministère de l'Administration du Territoire et de la Gouvernance Locale ; Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement ; Ministère de l'Elevage et des Productions Animales ; Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Droits Humains ; Ministère de la femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale des informations suffisantes pour:

- apprécier globalement et de manière indépendante les résultats du projet, en s'attachant plus particulièrement à l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés et ;
- tirer les principaux enseignements de l'intervention et formuler des recommandations pratiques

L'approche méthodologique mise en œuvre pour réaliser cette évaluation à consister d'une part à l'exploitation de divers documents du projet notamment : les rapports annuels des activités, le document du projet, le plan de suivi – évaluation, etc. et d'autre part à s'entretenir avec un échantillon des principaux acteurs de mise en œuvre (Autorités administratives, etc.) et à l'organisation des entretiens et interviews auprès d'un échantillon des hommes et femmes des ménages sédentaires et des groupes vulnérables prioritaires (femmes et hommes).

Les questions d'évaluation traitées ont porté systématiquement sur la pertinence, l'efficacité, l'impact, la viabilité ainsi qu'une question spécifique qui est l'initiative de promotion de l'égalité des sexes et l'initiative de promotion des jeunes. Ce rapport d'évaluation s'articule donc autour de ces questions et termine avec une conclusion et quelques recommandations.

3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DU PROJET

A travers le projet de prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles dans les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est, les deux agences des nations unies l'UNHCR et PAM voudrait atteindre les deux résultats : (i) Résultat1 : Les réfugiés et les communautés d'accueil, conjointement avec les autorités locales, travaillent ensemble de manière inclusive, avec une participation significative des femmes et des jeunes, pour prévenir et gérer les conflits intercommunautaires à travers les deux activités qui sont : Des comités mixtes ou autres mécanismes communautaires pour la gestion des conflits et des actifs sont formés et fonctionnels pour promouvoir une culture de la paix et Les communautés (hôtes et réfugiés; éleveurs et agriculteurs) et les autorités locales sont sensibilisées et formées à la gestion conjointe des ressources et la gestion pacifique des conflits; (ii) Résultat2 : Les tensions intercommunautaires dans les zones d'accueil des réfugiés sont réduites grâce à une amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles à travers les trois (3) activités qui sont: Un processus inclusif de réflexion sur le développement local contribue à un environnement favorable pour réduire les sources de tensions et conflits liés aux ressources, La construction et la gestion de systèmes hydrauliques propres, durables et soutenables par les communautés elles-mêmes réduit les tensions intra-communautaires liées à l'eau sur le long terme et enfin Les communautés construisent des ouvrages qui limitent l'impact du changement climatique et favorisent la stabilisation des relations entre les communautés,

notamment entre éleveurs et agriculteurs. Pour ce faire, les activités décrites ci-dessous ont été réalisées dans les trois volets du projet.

II. LA PRÉVENTION ET GESTION DES CONFLITS

Six (6) comités mixtes redynamisés, fonctionnels et soutenus pour la gestion des conflits et disputes dus à la compétition pour l'accès aux ressources naturelles et autres. 234 réfugiés et autochtones (135 hommes 33 garçons 33 filles et 33 femmes dont femmes réfugiées de 17 et 16 autochtones ; 16 garçons réfugiés et 17 autochtones ; 16 filles réfugiées et 17 autochtones et 68 hommes réfugiés et 67 autochtones) font partie de ces 6 comités redynamisés et fonctionnels à Iriba, Guereda et Amdjarass. Ces séances de redynamisation ont été conduites en collaboration avec les parties prenantes. Les comptes -rendus de réunions de redynamisation et les listes actualisées des membres des comités redynamisés sont disponibles.

Une séance de formation d'une journée a eu lieu dans les camps pour les membres de chacun des six (06) comités mixtes sur le thème « Gestion des conflits communautaires ».

Les six (06) réunions mensuelles sur 12 ont pu avoir lieu dans chacun des six (06) couverts par le projet. Les conflits et disputes liés à la compétition pour l'accès aux ressources naturelles ont été reçus, traités et clôturés par les structures communautaires de prise des décisions.

Les conflits sont dans leurs majorité interpersonnels et pour des raisons d'abus de confiance, intimidation, harcèlement, menace, la recherche de bois de chauffe, agro/éleveurs, accident, autour du pâturage, agression, viol, vol, assassinat, jeu de hasard ou goumar, disparition de personne, foncier, autour des points d'eaux, l'alcoolisme, arrestation de l'armée, catastrophe naturelle, éducation /droit de l'homme, des problèmes de foyers et plus souvent les problèmes agriculteurs- éleveurs et les SGBV

- Chacun des six comités a pu réaliser 2 séances de sensibilisation sur 12 prévues sur l'accès équitable aux ressources entre agriculteurs et éleveurs. Les séances de sensibilisations ont été organisées dans les camps et les villages alentours sur des thèmes liés aux conflits éleveurs – agriculteurs comme « tous ensemble pour éviter les conflits agriculteurs- éleveurs », « comment éviter les conflits entre agriculteurs et éleveurs pendant cette période de la saison de la pluie », « respectons ensemble la période de récoltes en gardant bien nos animaux en vue de préserver la coexistence pacifique et promouvoir une vie en harmonie ». 621 personnes ont pris part à ces campagnes de sensibilisation notamment (171hommes, 180 femmes, 141 garçons et 129 Filles). HIAS note un engouement des communautés à prendre part aux sessions de sensibilisations eu égard aux attentes énormes suscitées par le projet.

Chaque comité a pu organiser 2 caravanes soit 12 au total. Ces caravanes ponctuées de sensibilisation ont été effectuées dans 24 villages et les 6 camps à savoir le camp d'Amnabak : Amnabak village et Ogona ; Camp de Touloum/Kabaraba : Touloum village, Irani et Soudanga; Camp d'Iridimi les villages d'Air mosquée, Gourbitintin et Iridimi village ; Au Camp d'Oure cassoni les villages touches sont Mondo 1, Kararye 1 et Mondo 2; Camp de Milé : Koursigue, Milé Koregné, Ouba, Angoussa, Nokate ; Camp de Kounoungou: Andjilé, Feguré, Kounoungou village, Djamilla, Hadjar Oumou, Oumou Dedega.

- Dans les trois départements de Guereda, Iriba et Amdjarass HIAS a facilité en collaboration avec les autorités et services déconcentrés de l'Etat de Six (06) séances de visites et de discussions avec les groupes marginalisés à Iriba 2 groupes, Guereda deux (2) groupes et Amdjarass un (1) pour faciliter la résolution des conflits communautaires soit cinq (5) groupes. A la fin de ces discussions les autorités ont compris qu'il y a un besoin pour la réinsertion économique et social de ces groupes et qu'il y a un travail à accomplir vis-à-vis de ces groupes pour leur inclusion sociale.

- Un groupement de douze (12) femmes dont six (06) réfugiées et six (06) autochtones ont été appuyées à Amdjarass (Camp de Oure Cassoni). En effet elles ont été dotées de la somme de 150 000 XAF pour la réalisation de plan d'affaires qui est le commerce à l'étalage. Un processus d'accompagnement et de suivi de ce groupement est mis en place avec la participation des autorités locales. Pour les cinq autres groupements une assistance est prévue pour les mois d'octobre et novembre dans le même sens à Iriba et à Guereda

- La redynamisation des comités mixtes de cohabitation pacifique restructurés pour les communautés réfugiés et autochtones vivant dans les 6 camps et villages autour de ces camps. Ces comités sont constitués d'hommes, de femmes et de jeunes. Ainsi, 185 réfugiés et autochtones (129 hommes et 56 femmes) font partie de ces 6 comités redynamisés et fonctionnels à Iriba, Guereda et Amdjarass. Notons bien qu'avec la dernière restructuration des comités l'effectif est passé de 185 à 234 membres dont 33 femmes, 33 filles, 33 garçons et 135 hommes avec une participation des femmes réfugiées de 17 et 16 autochtones ; 68 hommes réfugiés et 67 autochtones ; 16 garçons réfugiés et 17 autochtones ; 16 filles réfugiées et 17 autochtones

La sensibilisation dans les camps et dans les villages sur la gestion saine des ressources : 6 caravanes conjointes ponctuées de sensibilisation dans des villages et camps sur la coexistence pacifique et sur la gestion des ressources ont été initiées par les comités mixtes et facilitées par HIAS à Iriba (2) Guereda (2) et Amdjarass (2). Les caravanes ont touché 1223 personnes dont 720 femmes. Notons que les villages touchés sont aux alentours des camps à savoir pour camp d'Amnabak : Amnabak village et Ogonia ; pour le Camp de Touloum/Kabaraba : Touloum village, Irani et Soudanga; Camp d'Iridimi les villages d'Air mosquée, Gourbitintin et Iridimi village ; Au Camp d'Ourecassoni les villages touchés sont Mondo 1, Kararye 1 et Mondo 2; Camp de Milé : Koursigue, Milé Koregné, Ouba, Angoussa, Nokate ; Camp de Kounoungou: Andjilé, Feguré, Kounoungou village, Djamilla, Hadjar Oumou, Oumou Dedega. Les thèmes retenus pour les sensibilisations ont trait à la cohabitation pacifique et la gestion et l'accès aux ressources naturelles.

- La facilitation d'un atelier sur la prévention & gestion conjointe des ressources et conflits intercommunautaires dans les provinces de Wadi Fira et de l'Ennedi Est qui a regroupé vingt-huit (28) participants dont 3 femmes. L'atelier a aussi connu la présence des autorités locales, des services déconcentrés de l'Etat,

Il faut noter également que le processus de renforcement de capacités des comités mixtes a permis en plus de la prévention et de la résolution des conflits, une documentation et archivage des types de conflits qui ont été résolus. Cela a permis une meilleure compréhension des origines et natures des conflits dans la région et pourra servir pendant la consultation pour l'élaboration d'un document de coexistence pacifique à insérer dans les plans de développement local.

1. LA RÉSILIENCE

Dans un contexte de réduction globale des ressources des organisations et agences des nations unies dont l'UNHCR, le PAM et autres. Conscients de cette situation, certains réfugiés ont développé des mécanismes d'auto prise en charge qui donnent des pistes intéressantes à explorer. L'ensemble de cette situation et les analyses qui en ont été faites ont conduit à une nouvelle orientation de la stratégie d'intervention des différents partenaires qui ont trouvé qu'en plus de l'assistance en nature, il fallait aussi diriger davantage leurs actions vers l'autonomisation durables des bénéficiaires. A cet effet, l'autosuffisance à travers le développement des moyens d'existence a été identifiée comme un des principaux axes qui permet de remédier à l'état de dépendance et d'éviter la perte de capacités humaines. Cette

approche permet aussi de prévenir les conflits entre les réfugiés et la population d'accueil, de focaliser l'assistance du PAM sur les plus vulnérables, de répondre aux besoins en dépit de la diminution des financements et de jeter les bases nécessaires de la mise en place d'une intégration socio-économique des réfugiés. Il est donc impératif pour l'opération d'assistance aux réfugiés, qui entre dans une phase prolongée, de mettre l'accent sur l'appui matériel par le renforcement des activités d'autosuffisance, la redynamisation de l'organisation communautaire des réfugiés et des populations hôtes et l'investissement dans des aménagements hydroagricoles. Cette vision basée sur l'auto prise en charge économique des réfugiés et des populations hôtes doit cependant s'adapter aux contextes agro écologiques de la zone d'intervention et des politiques nationales en vigueur.

Les activités planifiées devant être mise en œuvre par le PAM et ses partenaires SECADEV et AIRD consisteront à appuyer les communautés vulnérables hôtes et réfugiés à la mise en place d'infrastructures à renforcer leur résilience face aux chocs. Il s'agira d'entreprendre des activités de gestion des ressources naturelles : construction de seuils d'épandage et réalisation de puits améliorés. Le PAM fournit une assistance en Cash transfert et en Non Food Items (matériels de travail) aux communautés par l'intermédiaire du partenaire. Celui-ci assure l'exécution des activités avec les communautés qui fournissent la main- d'œuvre non qualifiée sous communauté par l'intermédiaire du partenaire. Celui-ci assure l'exécution des activités des activités avec les communautés qui fournissent la main -d'œuvre non qualifiée sous l'assistance des services techniques de l'État (Agriculture, Environnement).

Le projet consiste à contribuer au renforcement de la résilience des populations vivant dans cette zone en générale et des ménages vulnérables réfugiés et autochtones en particulier par la création des actifs, l'amélioration des moyens d'existences, la correction de l'état nutritionnel des couches vulnérables.

2. L'ACCÈS À L'EAU POTABLE, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

La cartographie du Tchad est claire que les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est précisément dans les camps des réfugiés IRIBA, GUEREDA et AMDJARASS sont assises sur un socle de pierre extrêmement dur. Vu l'état du socle et géologiquement la zone est très difficile à trouver de l'eau malgré les efforts des ONGs à réaliser les forages. La réalisation des forages dans ces zones nécessite des engins conséquents. On rencontre cependant quelques rares forages qui sont loin de satisfaire les réfugiés et populations hôtes. Tous ces problèmes de carence en eau potable ont de graves conséquences sur la population et les problèmes sociaux liés aux pertes de temps. L'ONG IRC en charge de la gestion des questions de l'eau n'arrive pas à atteindre les indicateurs car les forages ou les sources de captage sont minimales pour des raisons de faible débit, d'insuffisance des forages lié au nombre de la population qui augmente de jour en jour et le nombre de captage reste le même. Vu l'insuffisance du nombre d'énergie n'arrive pas à être exploité pour de raisons de sources d'énergie (rupture de carburant avec diminution des heures de pompage ; les pannes répétitives, manque de pièces de rechange).

Pour ce qui concerne l'assainissement, la pratique de la défécation à l'air libre, l'interdiction de coupe de bois empêche la réalisation des latrines traditionnelles familiales d'où fournir les dalles. L'effort reste dans la fourniture des dalles et dans la construction des latrines familiales.

III. ÉTENDUE DE L'ÉVALUATION ET OBJECTIFS

1. RESULTATS DE L'EVALUATION

Conformément aux termes de référence, pour chaque critère d'évaluation, nous avons confronté les quelques sources de données afin d'affiner l'analyse

2. COHÉRENCE

Constat global : Les objectifs retenus dans les documents de projet sont cohérents les uns par rapport aux autres et contribuent à l'atteinte des résultats escomptés du projet à savoir la prévention et la gestion des conflits, la résilience et l'accès à l'eau et assainissement. L'on note également une parfaite cohérence entre les volets du projet dans le programme pays des Nations unies sur la période durant lequel le projet a été exécuté. Il est aussi en parfaite cohérence avec les priorités du plan stratégique des Nations unies à moyen terme ainsi que celui du Plan National de Développement. En effet, les trois volets du projet à savoir la prévention et la gestion des conflits, la résilience et l'accès à l'eau et assainissement correspondent aux actions du Cible 8.2 des OMD et le second axe programmatique du PND 2013-2015 en lien avec la mobilisation et valorisation du capital humain et la lutte contre les inégalités, la pauvreté et l'exclusion social.

Sur le plan interne, pour atteindre l'objectif global du projet. Il était indispensable de conduire des actions concomitantes sur les trois volets du projet.

3. PERTINENCE

Le « projet de prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles dans les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est » est un fruit de l'appui à la Politique Nationale du Gouvernement du Tchad. Il cadre bien avec le plan d'actions du PND qui sont en parfaites cohérence avec les ODD. Ainsi, le projet a vu une forte implication des partenaires gouvernementaux du niveau central dans toutes les étapes de la conception au suivi évaluation. Pour cela, un comité de pilotage présidé par le SG du ministère ???????? a été mis en place.

De plus, les partenaires gouvernementaux au niveau local ont fortement participé à la phase de démarrage et la mise en œuvre du projet. Ils sont intervenus dans la formation des bénéficiaires et la mise en place des comités de gestion des ouvrages. Ils ont été aussi associés dans le choix des sites d'implantation des ouvrages, le suivi des réalisations et la réception des ouvrages. Le suivi a été fait par le niveau central et local.

En conséquence de ce qui précède, cette implication contribuera faiblement au renforcement de capacités des partenaires gouvernementaux au niveau local en vue de prendre le relais à la fin du projet.

De même que les partenaires gouvernementaux locaux, les bénéficiaires ont été associés à la conception du projet. Par contre, dans la mise en œuvre du projet, ils ont fortement contribué notamment à l'identification des sites, la construction des ouvrages et la sensibilisation. De même, le suivi évaluation du projet est réalisé au niveau des villages par les bénéficiaires à travers leurs regroupements et les comités de gestions des ouvrages. De ce fait, les besoins des bénéficiaires ont été pris en compte dans les différentes étapes du projet.

Les objectifs du projet répondent bien aux besoins des bénéficiaires. Lors de l'entretien avec la communauté, ce qui revient spontanément

Les volets du projet viennent à point nommé pour renforcer les capacités des organisations locales en intégrant les aspects liés à l'équité, au genre et à la transparence dans la gestion des ressources.

Quoique n'étant pas un phénomène nouveau, les conflits entre populations réfugiées et communautés hôtes sont devenues récurrents dans la zone du projet depuis plus d'une quinzaine d'année. La recrudescence des conflits a montré les limites des actions entreprises par le passé pour promouvoir la cohésion sociale entre les deux communautés. Il relève de l'inefficacité de l'Etat pour gérer les conflits à l'amiable. Cela a invité à ouvrir de nouveaux horizons afin de plaider véritablement pour une vraie réconciliation entre les communautés pilotée par les communautés elles même.

C'est dans cette démarche que s'inscrit le projet mis en œuvre par les ONGs qui s'est focalisé prioritairement sur les interventions suivantes :

Le renforcement des capacités communautaires à prévenir, à gérer, à résoudre les conflits et à promouvoir la réconciliation inter et intracommunautaire ;

Le développement des activités visant la promotion et le maintien de la cohabitation pacifique entre populations réfugiées et communautés hôtes.

La complémentarité et la pertinence de ces actions dans la prévention et la gestion des conflits entre populations réfugiées et communautés hôtes apparaissent clairement car elles permettent de privilégier prioritairement les solutions locales pour la prévention et la résolution des conflits. Cette approche de mise en œuvre a suscité un engouement des bénéficiaires et autres parties prenantes car ces groupes se reconnaissent assez facilement dans les solutions proposées. La disponibilité et la participation des partenaires de mise en œuvre ont été ainsi mises en exergue, favorisant du coup l'atteinte d'un bon niveau d'exécution des activités.

Durant les entretiens, il a été relevé un certain nombre d'activités qui auraient pu amplifier d'avantage l'impact du projet dans la thématique de la prévention et de la gestion des conflits populations réfugiées et communautés hôtes si elles avaient été prises en compte dans le projet. Par exemple, la théorie du changement de ce projet s'est essentiellement focalisée sur l'atteinte d'une cohabitation pacifique entre les populations réfugiées et communautés hôtes sédentaires résidants dans les villages et autours des camps. Les actions de mise en place des comités et les différentes formations et sensibilisations ont visées ces deux groupes en priorité.

Aussi, dans le souci de renforcer la crédibilité des comités de gestion de conflits, le projet aurait dû prendre en compte le volet de l'élaboration des textes de base régissant le fonctionnement de ces structures en vue de leur reconnaissance officielle.

4. EFFICACITE

Globalement, une analyse minutieuse des différentes sources d'informations montre que les activités prévues dans le cadre du projet ont été réalisées car le taux moyen de réalisation des activités se situe autour de %. Cependant ce taux satisfaisant est lié à la motivation et la bonne collaboration entre les bénéficiaires des communautés les réfugiés et la population hôte. Il y a également l'implication et la bonne collaboration des autorités administratives, locales et les services déconcentrés de l'état et le dynamisme et la détermination des ONGs de mise en œuvre.

Plusieurs éléments ont contribué aux succès obtenus dans la réalisation des activités du projet. En premier lieu, nous pouvons souligner la disponibilité des membres des comités ; la motivation des comités ; la proactivité des comités. Le deuxième élément important, dans l'obtention de succès durant cette phase, est l'excellence et la longue expérience des ONGs des projets de la cohabitation pacifique, de résilience et de WASH surtout de la mobilisation communautaire avec la gestion des comités enfin l'excellence connaissances et l'expertises déployées, le suivi sur le terrain par les ONGs a également une très bonne connaissance du terrain ainsi que de contacts privilégiés avec les autorités administratives et traditionnelles ainsi que les services techniques décentralisés de l'Etat. Il faut par conséquent ; augmenter les nombres de séances des caravanes car il été prévu et réalisé qu'une (01) seule caravane par semestre soit deux (02) caravanes pour toute l'année. Il faut intensifier et augmenter les séances de sensibilisation par mois car deux séances de sensibilisation ont été prévu et réalisé par camp soit 12 sensibilisations pour les six camps durant le projet. Il faut augmenter le nombre des renforcements des capacités car deux (02) seulement ont été prévu et réalisé durant chaque année du projet. Il faut organiser des rencontres bilans et diverses concertations au cours desquelles les défis de mise en œuvre sont régulièrement examinés et des solutions idoines sont proposées afin de les surmonter.

5. EFFICIENCE

Réaliser une analyse de l'efficacité revient au même de s'interroger sur l'utilisation optimale des ressources financières et humaines mis à disposition pour le projet. La stratégie pour une meilleure efficacité aux actions est mise en place, les deux communautés sont sensibilisées sur le vivre ensemble, l'appropriation des ouvrages et investir dans la durabilité par la réalisation des ouvrages.

Pour se conformer aux règles de procédures des projets financés par l'UNHCR et PAM les ONGs disposent d'un Manuel de procédures de gestion administratives, financières et comptables qui a été appliqué pour la mise en œuvre de ce projet. Cette action a permis au projet d'être exécuté conformément aux exigences en vigueur en la matière ;

Le renforcement des capacités techniques des comités et leurs valorisations auprès des autorités administratives et locales ; les brassages culturels et socio-économiques ; l'accompagnement des comités mixtes par les services déconcentrés de l'Etat et la pérennisation des acquis.

6. DURABILITE

L'analyse de la durabilité vise à mettre en exergue la capacité de la communauté à pérenniser les acquis du projet et celle des ouvrages à perdurer dans le temps. Sur ce plan, un comité de pilotage a été mis en place afin d'orienter le projet et de faire son suivi, mais les recommandations sur les aspects techniques ne sont pas souvent respectées par les entreprises. Pour assurer la pérennisation des activités des comités, des stratégies innovantes devront être déployées :

Il faut appuyer les comités pour les rendre autonome et répondre au besoin ponctuel par les AGR ou l'intérêt de la communauté pour renforcer la cohabitation pacifique et le vivre ensemble ;

Il faut instaurer également la mobilisation de ressources par les comités à travers :

Les cotisations des membres des comités d'un montant forfaitaire à l'occasion de chaque réunion. Ces cotisations sont utilisées exclusivement pour la collation durant les réunions ;

Les forfaits accordés volontairement par les parties en conflits ou protagonistes aux comités mixtes lorsqu'un conflit est réglé à l'amiable. Ces forfaits généralement, sont destinés aux membres qui ont fait le déplacement pour la médiation et atterrissent rarement dans la trésorerie du comité.

Cette situation assure aux comités dans le moyen et le long terme une véritable autonomie dans sa conduite de règlement et la gestion des conflits.

IV. APPROCHE ET METHODES D'EVALUATION

1. METHODOLOGIE

Cette partie décrit la méthodologie et la participation des acteurs lors de l'évaluation. Elle donne une précision sur les données collectées notamment l'identité de la personne ayant collecté l'information.

Il a été prévu qu'au niveau de chaque bureau, une rencontre préparatoire organisée par l'équipe d'évaluation avant de commencer la collecte de données. Ces rencontres se sont tenues à Iriba, Guéréda et Amdjarass dans les bureaux de l'UNHCR, PAM et avec les partenaires terrain de mise en œuvre les ONG Internationales et nationales SECADEV, IRC, HIAS, ADIL et AIRD. L'évaluation a suivi une approche mixte associant des méthodes qualitatives et quantitatives. Au cours de la phase de démarrage, les documents existants ont été étudiés et des instruments d'évaluation ont été élaborés et soumis à l'UNHCR et PAM pour validation.

Au total, quatre (4) types d'outils complémentaires ont été utilisés pour la collecte des données du projet. Il s'agit :

2. LES OUTILLES DE COLLECTE DES DONNEES

2.1.Des guides d'entretien individuel

Ce type d'outil était destiné au : i) chef de bureau terrain de l'UNHCR et PAM R. ii) au Chargé de programme de l'UNHCR et PAM ; iii) au point focaux des ministères impliqués ; iv) aux responsables des services techniques déconcentré de l'état v) aux responsables des ONGs vi) aux chargés de programmes de l'UNHCR et PAM.

2.2.Guide de Focus groupes

Ce type d'outil était destiné : i) aux groupes de femmes ; ii) aux comités mixtes ; iii) aux communautés de jeunes ; iv) aux de comités de gestion des ouvrages au sein des localités bénéficiaires du projet , v) aux Associations des jeunes ; vi) ; vii) viii) et enfin ix)

2.3.Guide d'observation des installations physiques sur le terrain :

Toutes les réalisations sur les volets prévention et gestion de conflits, la résilience et le WASH ont été visité à Iriba, Guéréda et Amdjarass ;

3. COLLECTE DES DONNEES

La mission est partie de Ndjamena le 10 janvier 2023 est arrivée à Iriba le 12 janvier 2023. Après un temps de rafraîchissement, une concertation d'orientation a regroupé l'équipe du projet de la sous délégation du bureau de l'UNHCR d'Iriba et le cabinet. Cette séance a permis de s'enquérir sur le déroulement pratique de toute la mission dans les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est précisément dans les camps des réfugiés IRIBA, GUEREDA et AMDJARASS. Après les civilités auprès des autorités administratives et traditionnelles, une séance de travail de cadrage avec l'équipe de l'UNHCR et PAM et la mission. De ces différents échanges, une rencontre est organisé avec tous les partenaires de terrain de mise en œuvre les ONG Internationales et nationales SECADEV, IRC, HIAS, ADIL et AIRD concernés par le projet. Afin d'optimiser la collecte de données sur le terrain, le choix a été fait d'organiser une seule équipe composée d'un chef d'équipe qui est le consultant principal et de deux assistants consultants secondaires. La collecte des données a commencé respectivement par Iriba, Amdjarass et Guéréda.

3.1.Collecte de données dans les camps d'Iriba

L'équipe des évaluateurs a rencontré les comités mixtes et les mobilisatrices des camps d'Iridimi, Touloum et Amnabak à Iriba partenaire de l'ONG HIAS. Visite du Cabinet des sites, ouvrages et rencontre avec les comités de gestion de travail et bénéficiaires des sites maraichers des camp d'Iridimi, Touloum et Amnabak à Iriba partenaires de l'ONG ADIL La rencontre du Cabinet avec les comités de gestion de l'eau du camp d'Amnabak à Iriba partenaires de l'ONG IRC. La rencontre du Cabinet avec le Délégué de CNARR d'Iriba partenaires étatique.

10 janvier 2023 départ de la mission du cabinet de Ndjamena et arrivée à Iriba le 12 janvier 2023 ;

Le 12 janvier 2023 réunion de cadrage les agences de Nations Unies de mise en œuvre du projet UNHCR et PAM de la sous délégation du bureau de l'UNHCR d'Iriba ;

Le 13 janvier 2023 réunion avec les partenaires de terrain de mise en œuvre les ONG Internationales et nationales HIAS, IRC et ADIL concernés par le projet dans le camp d'Iriba et les Agences de Nations Unies de mise en œuvre du projet UNHCR et PAM de la sous délégation d'Iriba ;

Le 14 janvier 2023, rencontre avec l'ONG ADIL et le Cabinet ;

Le 14 janvier 2023, rencontre avec l'ONG HIAS et le Cabinet ;

Le 14 janvier 2023, rencontre avec l'ONG IRC et le Cabinet ;

Le 16 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec le comité mixte du camp d'Iridimi à Iriba partenaire de l'ONG HIAS ;

Le 16 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec les monitrices ou mobilisatrices du camp d'Iridimi à Iriba partenaires de l'ONG HIAS ;

Le 17 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec le comité mixte du camp de Touloum à Iriba partenaires de l'ONG HIAS ;

Le 17 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec les monitrices ou mobilisatrices du camp de Touloum à Iriba partenaires de l'ONG HIAS ;

Le 18 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec le comité mixte du camp d'Amnabak à Iriba partenaires de l'ONG HIAS ;

Le 18 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec les monitrices ou mobilisatrices du camp d'Amnabak à Iriba partenaires de l'ONG HIAS ;

Le 19 janvier 2023, visite du Cabinet des sites, ouvrages et rencontre avec les comités de gestion de travail et bénéficiaires des sites maraichers du camp d'Iridimi à Iriba partenaires de l'ONG ADIL ;

Le 20 janvier 2023, visite du Cabinet des sites, ouvrages et rencontre avec les comités de gestion de travail et bénéficiaires des sites maraichers du camp de Touloum à Iriba partenaires de l'ONG ADIL ;

Le 21 janvier 2023, visite du Cabinet des sites, ouvrages et rencontre avec les comités de gestion de travail et bénéficiaires des sites maraichers du camp d'Amnabak à Iriba partenaires de l'ONG ADIL ;

Le 22 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec les comités de gestion de l'eau du camp d'Amnabak à Iriba partenaires de l'ONG IRC ;

Le 22 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec les comités de gestion de l'eau du camp de Touloum à Iriba partenaires de l'ONG IRC ;

Le 24 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec les comités de gestion de l'eau du camp d'Iridimi à Iriba partenaires de l'ONG IRC ;

Le 25 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec le délégué de CNARR d'Iriba partenaires étatique ;

Le 26 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec le chef de bureau PAM d'Iriba co-lead du consortium de mise en œuvre ;

Le 28 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec le chargé de programme de la Sous délégation du bureau de l'UNHCR d'Iriba ;

Le 11 février 2023, rencontres avec le chargé de programme de la Sous délégation du bureau de l'UNHCR d'Iriba lead du consortium ;

3.2. Collecte de données dans les camps de Guéréda

L'équipe des évaluateurs a rencontré les chefs de bureaux et les chargés de programme de l'UNHCR et PAM. Une réunion avec les partenaires de terrain de mise en œuvre les ONG Internationales et nationales HIAS, AIRD et SECADEV concernés par le projet dans le camp de Guéréda. La rencontre du Cabinet avec le superviseur du projet de l'ONG HIAS à Guéréda. La rencontre du Cabinet avec les monitrices ou mobilisatrices des camps de Kounoungou et Milé à Guéréda partenaires de l'ONG HIAS. La rencontre avec le superviseur du projet de l'ONG SECADEV de Guéréda. la rencontres avec le chef de bureau CNARR de Guéréda et enfin la rencontres avec le secrétaire général du département de Dar Tama président du CPA de Guéréda.

Le 31 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec le comité mixte du camp de Milé à Guéréda partenaires de l'ONG HIAS ;

Le 31 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec les monitrices ou mobilisatrices du camp de Milé à Guéréda partenaires de l'ONG HIAS ;

Le 01 février 2023, rencontre du Cabinet avec le superviseur du projet de l'ONG HIAS à Guéréda ;
Le 02 février 2023, rencontre du Cabinet avec le comité mixte du camp de Kounoungou à Guereda partenaires de l'ONG HIAS ;
Le 02 février 2023, rencontre du Cabinet avec les monitrices ou mobilisatrices du camp de Kounoungou à Guereda partenaires de l'ONG HIAS ;
Le 03 février 2023, rencontre du Cabinet avec le chef de bureau de l'ONG AIRD à Guereda ;
Le 06 février 2023, visite du Cabinet des sites, ouvrages et rencontres avec les bénéficiaires du camps de Milé à Guereda partenaires de de l'ONG AIRD ;
Le 09 février 2023, rencontres avec le superviseur du projet de l'ONG SECADEV de Guereda ;
Le 09 février 2023, rencontres avec le délégué du SECADEV de Guereda ;
Le 09 février 2023, rencontres avec le chef de bureau CNARR de Guereda ;
Le 10 février 2023, rencontres avec le chargé de program PAM de Guereda ;
Le 10 février 2023, rencontres avec le Secrétaire général du département de Dar Tama Président du CPA de Guereda ;

3.3. Collecte de données dans les camps d'Amdjarass

L'équipe des évaluateurs a rencontré les chefs de bureaux et les chargés de programme de l'UNHCR, PAM et CNARR. La rencontre du Cabinet avec le comité mixte et mobilisatrices du camp de Ouré Cassoni à Amdjarass partenaires de l'ONG HIAS.

Le 27 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec le comité mixte du camp de Ouré Casoni à Amdjarass partenaires de l'ONG HIAS ;

Le 27 janvier 2023, rencontre du Cabinet avec les monitrices ou mobilisatrices du camp de Ouré Casoni à Amdjarass partenaires de l'ONG HIAS ;

3.4. Collecte de données à Ndjamena

L'équipe des évaluateurs a rencontré l'équipe du bailleur PBF à Ndjamena. Les rencontres du cabinet avec les points focaux du PBF des ministères impliqués dans le projet : le ministère de l'Administration du territoire, le ministère de plan, le ministère des Affaires Etrangères, le ministère de la femme et le ministère de l'élevage.

Le 12 février 2023, départ du cabinet d'Iriba pour Ndjamena ;

Le 22 février 2023, rencontre du cabinet avec l'équipe du bailleur PBF à Ndjamena ;

Le 24 février 2023, rencontre du cabinet avec le point focal du PBF du Ministère de l'Administration ;

Le 24 février 2023, rencontre du cabinet avec le point focal du PBF du Ministère de plan ;

Le 27 février 2023, rencontre du cabinet avec le point focal du PBF du Ministère de la femme ;

Le 28 février 2023, rencontre du cabinet avec le point focal du PBF du Ministère de l'élevage ;

4. TRAITEMENT ET L'ANALYSE DES DONNEES

Les données brutes et rapports mis à disposition des évaluateurs par l'UNHCR et PAM ont permis d'une part d'élaborer la note de démarrage et d'enrichir la rédaction du rapport d'évaluation. En outre les informations collectés grâce aux outils grilles d'observations directe, grille d'entretien individuelle et de focus group ont constitué le corpus de données pour la rédaction du rapport. Cette masse d'informations a fait l'objet d'un traitement à l'aide de logiciels appropriés. Ainsi le questionnaire administré sur tablette grâce au logiciel CS mobile a été compilé et apuré à l'aide du logiciel SPSS qui a par ailleurs servi à réaliser les graphiques. D'autres logiciels ont aussi été utilisées. Il s'agit notamment d'Excel et Word.

5. ATELIERS DE PRESENTATION DES RESULTATS PRELIMINAIRES

Conformément aux termes de références et aux indications figurant dans la note de démarrage, des restitutions sont prévues dans le cadre de cette évaluation. Une dans chacune des zones d'interventions du projet à savoir Iriba, Guéréda et Amdjarass. Ces restitutions avaient pour objectif de présenter les résultats préliminaires et les conclusions de l'évaluation aux acteurs opérationnels et autres parties prenantes. Ces restitutions ont servi à présenter les résultats atteints par le projet mais surtout à recueillir les commentaires et observations les points forts et les points faibles de la mission, les recommandations et les enseignements tirés afin d'enrichir le présent rapport d'évaluation du projet.

6. ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT A N'DJAMENA

Un atelier sera organisé à N'Djamena avec toutes les parties prenantes pour la validation du rapport. Le consultant principal de l'évaluation présentera les résultats de l'évaluation. Un débat avec le public a suivi cette présentation. Ce qui a permis aux consultants de recueillir des informations permettant d'enrichir l'analyse.

7. ANALYSE DES DONNEES

Dans le but d'aider à créer un climat de cohabitation pacifique entre populations réfugiées et communautés hôtes, membres des comités ont subi une série de formations couvrant toutes les thématiques de la prévention et de gestion de conflits. De l'avis des acteurs rencontrés, la mise en place de ces comités a eu un effet certain dans la cohabitation pacifique entre les deux communautés.

Depuis la mise en œuvre du projet, aucun conflit ayant dégénéré en combat opposant les deux communautés n'a été signalé, il n'a été déploré aucun mort ou blessé suite aux conflits liés aux bois de chauffe par les jeunes filles et femmes (viol) ; les conflits autour des points d'eaux ; les conflits agriculteurs/éleveurs suite aux dégâts champêtres ; les conflits autour d'espace de pâturage. Il a été relevé un véritable changement dans le climat de méfiance qui prévalait entre les deux communautés. Les liens de coexistence et d'amitié peuvent se démontrer à travers les rencontres hebdomadaires que les comités organisent et les visites mutuelles dans les camps des réfugiés et les villages environnants. Par exemple pour la seule première année de mise en œuvre, environs 982 rencontres et visites de courtoisie ont été organisées. Ce qui représente un progrès significatif dans la cohabitation car par le passé, il n'aurait tout simplement pas été possible d'envisager une quelconque visite de courtoisie entre les deux communautés.

Durant la mise en œuvre du projet jusqu'aujourd'hui, les comités mixtes ont démontré leur fonctionnalité en ayant enregistré 1130 cas de conflits agriculteurs éleveurs, 135 cas d'accidents, 2141 cas de conflits au tour des points d'eau, 711 cas de conflits au tour des bois de chauffe, 590 cas de bagarres, 85 cas de divorces, 31 cas de rapt, 799 cas de vol, 166 cas de viols, 16 cas de tueries, 43 cas d'abus de confiances, 03 cas de disparition, 100 cas d'insécurité, 35 cas de VBG dont certains sont résolus à l'amiable. Ce bon niveau de résolution à l'amiable a permis de renforcer considérablement le statut des comités en tant qu'acteur central de la prévention et de la gestion des conflits entre les deux communautés.

Il faut dire que partout où nous sommes passés, un constat se dégage clairement : les comités sont les premiers responsables de la résolution de conflits liés aux bois de chauffe par les jeunes filles et femmes (viol) ; les conflits autour des points d'eaux ; les conflits agriculteurs/éleveurs par suite des dégâts champêtres ; les conflits autour d'espace de pâturage. Lorsqu'un plaignant contourne le comité mixte pour s'adresser directement au chef de village, au chef de canton ou au sous-préfet, ces derniers demandent en premier lieu au plaignant de leur présenter le procès-verbal de tentative de médiation faite par le comité. Si le plaignant n'est pas en mesure de fournir ce procès-verbal, il est immédiatement invité à repartir voir le comité afin que ce dernier

effectue d'abord son travail de constat des dégâts, d'évaluation des pertes et d'identification des responsables. C'est à la suite de ce travail seulement que le plaignant peut décider de saisir l'autorité supérieure s'il estime ne pas être satisfait par les propositions de l'équipe de la médiation.

Il y a également l'implication et la participation active des femmes et des jeunes à tous les niveaux du projet ; la réduction des risques des violences basées sur le genre hors des camps.

En partant des termes de référence (TDR), l'approche méthodologique a permis d'apprécier objectivement la pertinence des objectifs du projet, leur degré de réalisation, l'efficacité, l'effet et la viabilité des actions entreprises, les leçons apprises afin d'asseoir des recommandations en vue de renforcer les limites/difficultés du projet.

- *Zone d'intervention du projet*

Le projet a ciblé un total de 6 camps de réfugiés dont 3 à Iriba, 2 à Guéréda et 1 à Amdjarass, les villages hôtes ainsi que les ONGS/partenaires qui ont mis en œuvre les réalisations ainsi que les bailleurs et les autorités de gouvernement tchadiens et de leurs partenaires dans le choix des terres et la facilitation des réalisations des ouvrages : Auprès des Groupes de discussions

Les Focus Group ou discussions dirigés ont été tenus dans les 3 villes Iriba, Guéréda, Amdjarass dans le Wadi Fira et l'Ennedi Est respectivement les 6 camps de réfugiés, soit un ensemble de 344 personnes dont 204 femmes et 140 hommes.

- *Les parties prenantes du Projet*

Dans les réalisations des ouvrages du projet, les différentes parties prenantes impliquées sont entre autres :

- Les comités mixtes/ les leaders communautaires et traditionnels (réfugiés et population hôte)
- Les monitrices (groupe des femmes d'au moins 18 ans)
- Les ONG nationales et internationales (ADIL, SECADEV, AIRD IRC et HIAS)

- *Les principales activités de mise en œuvre du projet*

- *Cas des alertes enregistrées et remontées*

Nombre d'alerte signalé remonté au niveau de HIAS entre 2020 à 2022

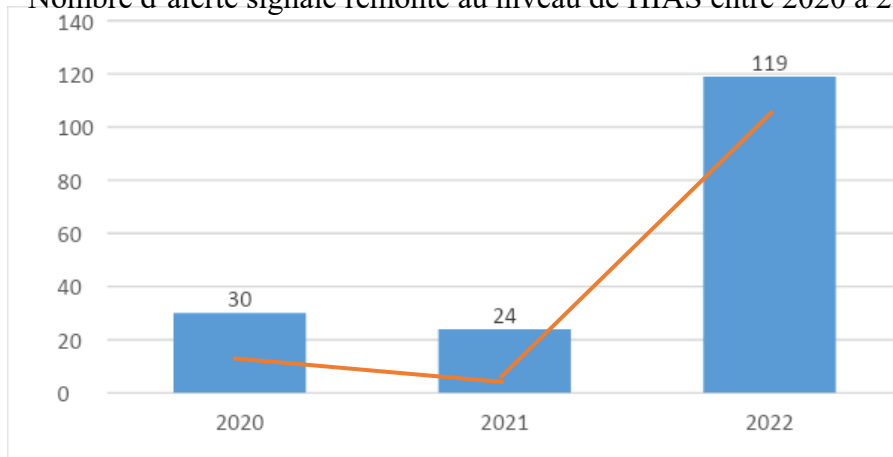


Figure1 : Alertes enregistrées et remontées

Selon les données de HIAS, l'analyse montre que le résultat d'alerte pour l'année 2022 dans les six camps révèle que c'est dans le camp de Kounoungou que l'on enregistre un nombre élevé des cas soit 45 cas dont 28 cas de bagarres, 16 cas de vol et 1 cas signal à la collecte des bois de chauffe. Suivi par le camp de Mile qui ressort avec un total de 31 cas d'alerte remonté auquel le cas de bagarre reste toujours dominant soit 21 cas et 10 cas de vol. Les conflits entre agriculteur/éleveur est plus visible dans le cas de Iridimi (6 cas), de Touloum (5 cas) et Amnabak (2 cas). Globalement dans tous les cas l'alerte lié au cas de bagarre reste dominant soit une proportion de 65,5%, le cas de vol représente dans l'ensemble une part de 22,7%, des conflits entre agriculteur/éleveur est estimé à 10,9% et seulement 0,8% pour des conflits qui sont intervenus à la collecte des bois de chauffe.

Tableau 4 : Récapitulatif de conflits enregistrés de l'ONG HIAS

Natures des conflits /Alertes	Iridimi	Touloum	Amnabak	Mile	Koungou	Ouré-Cassoni	Total	Pourcentage
Bagarre	8	6	10	21	28	5	78	65,5%
Agriculteurs/ Eleveur	6	5	2	0	0	0	13	10,9%
Collecte de bois de chauffe	0	0	0	0	1	0	1	0,8%
Vol				10	16	1	27	22,7%
Total	14	11	12	31	45	6	119	100,0%

Source : Rapport des activités de l'ONG HIAS, 2020

Tableau 5 : Données recueillies auprès de comité mixte concernant les alertes enregistrées

Conflits gérés et réglés par le Comité mixte	IRIBA			AMDJARAS	GUEREDA	
	Iridimi	Touloum	Amnabak	Ouré-cassoni	Mile	Kounoungu
Vol	33,4%	10,9%	2,9%	4,1%	17,7%	1,4%
Viol	2,0%	0,6%	0,1%	2,5%	14,2%	1,8%
Assassinat	2,6%	0,0%	0,0%	1,9%	1,2%	0,1%
Accident	6,1%	0,6%	0,4%	1,9%	7,2%	1,3%
Divorce	5,9%	0,1%	1,2%	0,0%	0,0%	0,0%
Abus de confiance	2,1%	1,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
Eleveur-agriculteur	0,0%	30,9%	4,1%	26,3%	7,6%	2,4%
Foncier	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,0%	0,6%
Pâturage	0,0%	0,0%	0,0%	32,6%	0,0%	0,0%
Bagarre	47,3%	10,3%	14,8%	0,0%	10,1%	0,0%

Recherche de bois de chauffe	0,0%	4,5%	0,0%	17,4%	9,5%	2,2%
Point d'eau	0,0%	16,2%	74,0%	0,0%	18,7%	0,6%
Au marché	0,0%	24,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%
Rapt	0,7%	0,1%	2,5%	0,0%	0,0%	0,0%
Agression	0,0%	0,0%	0,0%	5,7%	0,0%	0,4%
Incendie	0,0%	0,0%	0,0%	5,4%	0,0%	0,0%
Disparition de personnes	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%	0,0%	0,0%
Alcoolisme	0,0%	0,0%	0,0%	0,9%	13,8%	0,0%
Insécurité	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	88,0%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Données recueillies auprès de comité mixte, 2020

Répartition des différents types d'alertes par zones d'intervention (camp de réfugiés)

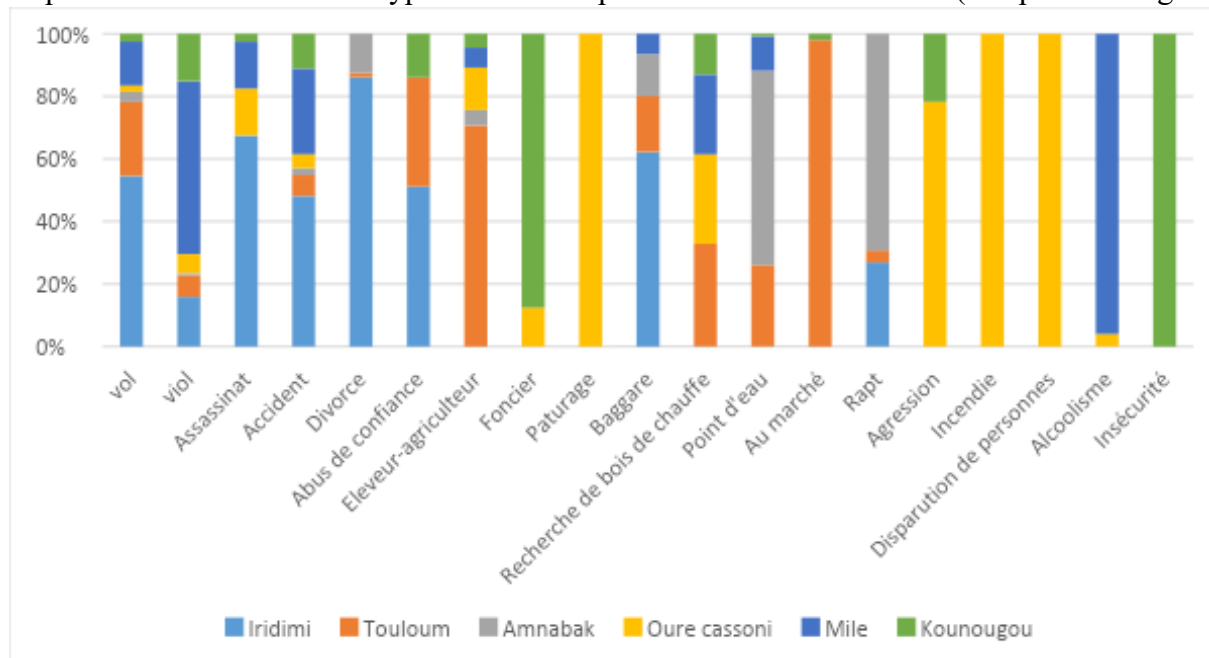


Figure 2 : Différents types d'alertes par zone d'intervention

Tableau 6 : Alerte enregistré par les moniteurs (trices)

Alertes remontés par les mobilisatrices/monitrices	IRIBA			AMDJARAS	GUEREDA	
	Iridimi	Touloum	Amnabak	Ouré-Cassoni	Mile	Kounoungou
Vol	0,0%	0,0%	4,3%	0,0%	14,0%	7,3%
Viol	4,1%	4,5%	0,2%	3,2%	0,0%	1,0%
Assassinat	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
Accident	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,5%	0,0%

Divorce	0,0%	0,0%	2,2%	0,0%	0,0%	0,0%
Eleveur-agriculteur	1,7%	29,9%	4,0%	16,8%	17,8%	9,8%
Foncier	4,9%	0,0%	6,3%	0,0%	0,0%	2,4%
Pâturage	0,0%	0,0%	0,0%	17,8%	0,0%	0,0%
Bagarre	6,6%	7,2%	0,0%	0,0%	0,0%	2,9%
Recherche de bois de chauffe	11,0%	22,7%	3,9%	22,7%	20,5%	39,0%
Point d'eau	2,6%	19,7%	5,1%	0,0%	11,3%	27,1%
Au marché	0,0%	0,0%	3,2%	0,0%	10,5%	4,4%
Rapt	0,0%	0,6%	0,0%	2,2%	0,0%	0,0%
Agression	0,0%	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	4,1%
Incendie	2,7%	13,7%	3,9%	0,0%	0,0%	1,8%
Ecroulement des abris	66,4%	0,0%	66,8%	0,0%	0,0%	0,0%
Alcoolisme	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	14,7%	0,0%
Déni de ressources	0,0%	0,0%	0,0%	37,3%	0,0%	0,0%
Mains d'œuvre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	8,7%	0,0%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Données recueillies auprès des moniteurs (trices), 2020

Tableau 7 : Alerte enregistré par l'ensemble de comité et monitrices

Alertes Ensemble comité mixte et monitrice	IRIBA			AMDJARASS	GUEREDA	
	Iridimi	Touloum	Amnabak	Oure cassoni	Mile	Kounoungu
Vol	16,7%	8,8%	3,6%	2,6%	15,1%	5,2%
Viol	3,0%	1,4%	0,2%	2,8%	4,0%	1,3%
Assassinat	1,3%	0,0%	0,0%	1,2%	0,3%	0,2%
Accident	3,1%	0,5%	0,2%	1,2%	3,8%	0,5%
Divorce	2,9%	0,1%	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%
Abus de confiance	1,0%	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
Eleveur-agriculteur	0,9%	30,7%	4,1%	22,8%	14,9%	7,1%
Foncier	2,5%	0,0%	3,5%	0,2%	0,0%	1,8%
Pâturage	0,0%	0,0%	0,0%	27,1%	0,0%	0,0%
Bagarre	27,0%	9,7%	6,6%	0,0%	2,9%	1,9%
Recherche de bois de chauffe	5,5%	8,0%	2,2%	19,4%	17,4%	25,9%
Point d'eau	1,3%	16,9%	35,6%	0,0%	13,4%	17,6%
Au marché	0,0%	19,9%	1,8%	0,0%	7,5%	3,0%
Rapt	0,3%	0,2%	1,1%	0,8%	0,0%	0,0%
Agression	0,0%	0,3%	0,0%	3,6%	0,0%	2,8%
Incendie	1,4%	2,7%	2,2%	3,4%	0,0%	1,2%
Ecroulement des abris	33,2%	0,0%	37,2%	0,0%	0,0%	0,0%
Disparition de personnes	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%	0,0%	0,0%
Alcoolisme	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%	14,5%	0,0%

Déni de ressources	0,0%	0,0%	0,0%	13,8%	0,0%	0,0%
Mains d'œuvre	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,2%	0,0%
Insécurité	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	31,4%
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Données recueillies auprès de comité et moniteurs (trices), 2020

- *Progrès des Indicateurs*

Les effets du projet BPF sont intimement liés à ses résultats attendus, cela se traduit par la contribution du projet aux changements, les informations qui seront présentées dans cette section viennent de l'analyse de l'appréciation des membres des communautés bénéficiaires de l'enquête qualitative réalisée à Iriba, Guereda et Amdjarass et une triangulation avec les informations recueillies auprès des bailleurs PAM et HCR.

V. LES REALISATIONS DES INTERVENTIONS DES DIFFERENTES ONG DU PROJET PBF

Tableau 8 : Réalisation des ouvrages par ADIL à Iriba

Actifs créés par le projet	Unité de mesure	Planifié	Réalisé	% réalisé et planifié	Observations
Construction du seuil d'épandage au camp de Touloum	Nombre	1	1	100	Activités bien ciblées en faveur des bénéficiaires par son utilisation dans différents domaines agricoles, élevages et hydrauliques.
Construction des mares aux de Touloum, Iridimi et Amnabak	Nombre	3	3	100	Les mares résolvent les problèmes d'abreuvement des animaux.
Construction des sites maraichers aux camps de Touloum, Iridimi et Amnabak	Nombre	3	3	100	Activités importantes qui contribuent dans l'alimentation des ménages et sources de revenus des femmes.

Construction de latrines familiale	Nombre	889	889	100	Lutter contre les défécations à l'air libre source des maladies.
Production des plants dans les camps de Touloum, Iridimi et Annabak	Nombre	75000	75000	100	Elle encourage les bénéficiaires de planter les arbres qui contribue à la lutte contre la désertification.
Récupération des terres dégradées	Nombre	16000	16000	100	Stratégie permettant la croissance des plans.

Tableau 9 : Réalisation des ouvrages par IRC à Iriba et Guéréda

Actifs créés par le projet	Unité de mesure	Planifié	Réalisé	% réalisé et planifié	Observations
Réalisation de forage au camp d'Iridimi	Nombre	1	0		Déclaré négatif
Réalisation de puits moderne aux camps d'Annabak	Nombre	2	1		1 déclaré négatif
Réalisation de forage au camp de Kounoungou	Nombre	2	0		2 déclarés négatifs

Tableau 10 : Les réalisations de l'ONG HIAS à Iriba, Guéréda et Amdjarass

Actifs créés par le projet	Unité de mesure	Planifié	Réalisé	% réalisé et planifié	Observations
Appui aux bureaux des comités mixtes redynamisés en matériels de fonctionnement (registre paquets de stylo, feuilles de	Nombre	12	12	100%	Importante pour l'existence des comités mixtes

rames mégaphones paquet de pile nattes chaises)					
Appui aux activités de prévention et de réponse menées par les comités mixtes pour la cohabitation pacifique, dont l'organisation des caravanes de la paix	Nombre	12	12	100%	Activités phares du projet pour la survie du projet
"Appui aux membres de comités mixtes pour la facilitation des réunions mensuelles de gestion des conflits	Nombre	24	25		Activités importantes du projet
"Appui et suivi d'une organisation ou groupement des femmes (refugiés et autochtones) pour la gestion des affaires courantes et autonomisation des femmes dans les villages	Nombre	6	6	100%	Permet l'autonomisatio n des comités mixtes.
Organisation, en collaboration avec les autorités, des visites et des réunions, avec les groupes marginalisés pour faciliter la résolution des conflits communautaires	Nombre	12	12	100%	Activités importantes du projet réalisée conjointement avec les autorités.
"Evaluation de besoins des communautés (refugiés et autochtones) pour leur inclusion dans les plans de	Nombre	6	6	100%	Activités capitales.

développement locaux (03 préfectures pour une meilleure gestion des ressources naturelles et la réduction des conflits y relatifs					
Organisation de 03 ateliers de présentation des résultats des évaluations et réflexion sur les approches stratégiques pour le développement de plans locaux et nationaux (PDL.PNL)	Nombre	3	3	100%	Activités importante
Organisation de la cérémonie de lancement officiel du projet ;	Nombre	1	1	100%	Activité utile
Organisation des séances de sensibilisation sur le partage des ressources entre agriculteur et éleveurs	Nombre	12	12	100%	Activités importantes du projet.
"Renforcement des capacités des membres des comités mixtes ou autres mécanismes communautaire pour la gestion des conflits et des du projet PBF	Nombre	24	24	100%	Activités importantes du projet.
Construction et équipement des bureaux des comités mixtes	Nombre	6	6	100%	Activité utile du projet

Identification des projets porteurs et appui aux AGR des Comite mixtes	Nombre	6	5	83 %	Permet l'autonomisation des comités.
Mise en place et fonctionnement d'un système d'alerte précoce des conflits	Nombre	1	1	100%	Activités très importante

Tableau 11 : Les réalisations de l'ONG AIRD à Guéréda

Actifs créés par le projet	Unité de mesure	Planifié	Réalisé	% réalisé et planifié	Observations
Construction du seuil d'épandage	Nombre	2	2	100	Activités très appréciées des bénéficiaires par sa contribution à l'exploitation aisée hydraulique, hydro agricole et pastorales
Réalisation des puits maraichers busés	Nombre	3	4	133,33	Activités très importantes pour la zone à cause de la culture maraichère très développée.
Réalisation des puits pastoraux busés	Nombre	3	2,65	88,33	Activités très importantes pour la zone à cause de l'élevage et des zones de conflit...
Aménagement des cordons pierreux sur le site de Koursigué/Ouadi Ouba	Mètre linéaire	16000	16000	100,02	Besoin réel, activités très sollicitées qui répond à la préoccupation des bénéficiaires

					qui contribue à l'augmentation de la production agricole
Aménagement des cordons pierreux sur le site de la vallée de Natika	Mètre linéaire	10000	10000,46	100,02	La construction des cordons pierreux est une nécessité car la zone est fortement accidentée et le taux ruissellement est élevé.
Fabrication de Foyers améliorés	Nombre	1000	1000	100	L'utilisation des foyers améliorés contribue à la réduction de la consommation des bois de chauffe et en même temps préserve la protection de l'environnement

Tableau 12 : Les réalisations de l'ONG SECADEV à Guéréda

Actifs créés par le projet	Unité de mesure	Planifié	Réalisé	% réalisé et planifié	Observations
Construire un barrage de sable de rétention d'eau favorisant les activités agropastorales communes sur le Wadi Kidirmou	Nombre	1	1	100%	Détruits par les pluies du 13 au 17 juillet. Réaliser les études techniques pour la durabilité et la viabilité des ouvrages. Juillet

Réhabiliter deux seuils d'épandage pour favoriser la régénération des nappes phréatiques à Wadis Kounoungou et Milé	Nombre	2	2	100%	Endommagé par par les pluies du 13 au 17 Juillet. Tenir compte des études techniques pour la viabilité des ouvrages.
Construire deux seuils d'épandage pour favoriser la régénération des nappes phréatiques à Wadis Kounoungou et Milé	Nombre	2	2	100%	Détruits par les pluies du 13 au 17 Juillet. Réaliser les études techniques pour la durabilité des ouvrages.
Construire un mini seuil d'épandage sur un affluent du Wadi Milé pour favoriser la régénération des nappes phréatiques à	Nombre	1	1	100%	Endommagé par par les pluies du 13 au 17 juillet . Faire des études techniques pour la durabilité des ouvrages.
Les hectares de demi-lune sont aménagés à Milé et Kounoungou	Hectares	60	60	100%	La rétention des éléments nutritifs du sol et la fertilisation du sol.
Les hectares de Zai sont aménagés à Milé et Kounoungou	Nombre	45	45	100%	Activités importantes permettant de gagner en temps de semis et augmenter les rendements.
La réalisation de la mare pastorale dans le site de Tabougne	Nombre	1	1	100%	Valoriser la gestion des eaux de surface et rendre accessible son

					utilisation par les animaux.
Les hectares de sites de mise en défens pour la régénération naturelle assistée dans les zones de Miri, Koursigué, Djongdorong, AKA, Kedédé et Andjilé	Hectares	600	600	100%	Le système du semis direct en guise de mise en défens n'a pas été très efficace car la germination des grains a été quasi nulle dans certains endroits.
Les hectares d'aire de pâturage n sont aménagées dans les zones de Ninebaye, Amadine, et Milé Bardé	Hectares	48	48	100%	Permet de développer les cultures fourragères et évite la divagation des animaux.
Les bénéficiaires sont formés sur les techniques de compostage, les techniques maraichères et la construction des foyers améliorés en Banco	Nombre	300	300	100%	Amener les bénéficiaires eux-mêmes à utiliser les techniques d'enrichissement du sol
Les fabrications de composts communautaires sont produites dans chacune des zones de Tilbidji, Djemila site et Koursigué Kebbir, Koursigué Malaga et Milé Bardé soit au 100m3 par compost	Mètre cube	500m3	500m3	100%	Eviter d'utiliser les engrais chimiques en privilégiant l'utilisation des techniques locales.
Construction de de cordon pierreux à Ouba et Andjilé	ml	14 000 ml	14 000 ml	100%	Permet la protection des sols, la conservation des

					terres cultivables pour l'augmentation des rendements.
Appui au nettoyage et à la confection de planches dans les anciens sites maraichers de Kondoko et Koursigué	Planchers	7000	7000	100%	Rendre les bénéficiaires techniquement capables aux activités de maraichage.
Production de plant à planter dans la zone du projet	Planter	30 000	30 000	100%	Lutter contre la désertification ou l'avancée du désert.

VI. DEDUCTIONS ET CONCLUSIONS

L'exercice d'analyse des résultats à la lumière des critères d'évaluation établis par le CAD (Pertinence, Efficacité, Efficience, et Viabilité) a permis d'établir clairement la cohérence et la complémentarité des objectifs du projet par rapport à d'autres interventions ainsi que leur alignement aux aspirations des bénéficiaires en matière de prévention et gestion de conflits. Toutes les activités planifiées ont été réalisées. Il faut dire que l'obtention de ce niveau de résultats est entre autres raison, lié aux stratégies mises en place par l'équipe du projet pour créer les conditions d'une exécution efficiente des activités mais elles restent très insuffisantes en termes de nombre de séance prévue dans la planification initiale. Les effets des actions sur les deux communautés sont réels et se sont traduites par une amélioration de leur résilience grâce à la mise à leurs dispositions des AGR, l'accroissement de leur production agricole et relatifs à la baisse sensible de conflits qui sont largement maintenant résolus à l'amiable. Il convient de noter que les approches utilisées dans le cadre de différents volets permettent la viabilité du projet. Pour ce qui est du volet prévention et gestion des conflits, la mise en œuvre des AGR a permis d'autonomiser sur le long terme les comités mixtes et les femmes en plus des revenus générés par les activités agricoles.

VII. RECOMMANDATIONS

Dans la perspective d'une éventuelle extension du projet, les recommandations suivantes sont formulées par acteur afin d'orienter les réflexions de la conception des prochaines phases :

1. PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS :

- ✓ Reconduire le projet pour continuer le règlement pacifique des conflits entre deux les communautés et éviter les conséquences graves d'avant le projet ;
- ✓ Augmenter et diversifier les séances de renforcement des capacités des membres des comités mixtes sur différents thèmes liés à la cohésion sociale ; à la cohabitation pacifique, la consolidation de la paix, au leadership et plaidoyer, à la gouvernance associative etc... ;
- ✓ Ressortir un plan de travail exigeant la prise de parole des femmes et jeunes dans toutes les activités du projet pour éviter la confiscation de la parole en leurs noms par les hommes ;

- ✓ Doter les comités mixtes des moyens roulants à deux roues ; de flotte de communication ; des appareils photos ; téléphones et de visibilité (gilets ; badges etc.) pour les permettre de régler les conflits en temps réel afin d'éviter les conséquences graves ;
- ✓ Faire élaborer les textes de base des comités mixtes pour mieux les structurer et les sortir de leur évolution actuelle dans l'informelle ; cadre réglementaire ;
- ✓ Elargir les champs d'action du projet (sensibilisation et caravane) dans les villages éloignés des camps non touchés par les sensibilisations ou persistent le phénomène d'agression physique contre les filles et femmes par des distributions en nature des premiers articles alimentaires et non articles alimentaires ;
- ✓ Intensifier et augmenter les séances de caravanes de sensibilisation par mois sur les thèmes la cohésion sociale ; cohabitation pacifique et la consolidation de la paix dans les villages environnants des camps non touchés par les sensibilisations et ou persistent le phénomène d'agression physique contre les filles et femmes en les renforçant par des distributions en nature des premiers articles alimentaires et non articles alimentaires et enfin utiliser les personnels journaliers autochtones ou parlant la langue locale pour faire la sensibilisation sur le terrain ;
- ✓ Augmenter le budget de chaque ligne d'activité pour mener à bien et sans difficultés les activités programmées du projet au vu de son caractère important ;
- ✓ Identifier et augmenter les projets spécifiques conséquents ou projets porteurs à travers les activités génératrices de revenus (AGR) à l'endroit des comités mixtes et les étendre à d'autres comités des camps pour leurs autonomisations ou leurs prises en charge pour la pérennisation des acquis ;
- ✓ Rendre disponible les gaz aux réfugiés comme alternatives à la question des bois de chauffe pour minimiser les risques des agressions physique et les viols des filles et femmes ;
- ✓ Impliquer davantage les autorités administratives ; traditionnelles et sécuritaires à tous les niveaux d'intervention du projet vu son caractère sensible ;
- ✓ Avoir un paquet minimum des activités culturelles et sportives réunissant les deux communautés afin de promouvoir le vivre ensemble et la paix ;
- ✓ Faire le plaidoyer auprès des autorités locales ; administratives pour l'octroi des superficies raisonnables cultivable aux réfugiés ;
- ✓ Renforcer en termes de personnel spécifique de ce projet répondant du superviseur ce qui pose de problème de rapportage et de suivi ;
- ✓ Prendre en compte l'aspect visibilité dans toutes les activités du projet ou doter les comités mixtes et autres parties prenantes des visibilité ;
- ✓ Organiser les visites d'échange des expériences réussies à d'autres camps en difficultés ;
- ✓ Renforcer les capacités des acteurs de prise de décision (autorités administratives et locales) ;
- ✓ Partager de manière mensuelle à temps le calendrier des activités ;
- ✓ Organiser les séances de rafraîchissement sur le système de rapportage du PBF ;
- ✓ Organiser des rencontres bilans et diverses concertations au cours desquelles les défis de mise en œuvre sont régulièrement examinés et des solutions idoines sont proposées afin de les surmonter ;

- ✓ Appuyer et renforcer le système d'alerte précoce (SAP) en vue d'en faire un outil efficace de prévention des conflits et de plaidoyer ;
- ✓ Effectuer une revue à mi-parcours du système d'opérationnalisation du SAP ;
- ✓ Allouer plus des ressources pour un fonctionnement plus performant du SAP ;
- ✓ Renforcer les capacités des membres du comité mixte en gestion des conflits et sur les mécanismes d'alerte précoce et les appuyer en matériel roulant (moto) ;
- ✓ Créer un cadre de concertation et d'échange avec les autorités administratives ;
- ✓ Organiser des tournois de football ou activités connexe pour favoriser le brassage entre les autochtones et réfugiés pour la consolidation de la paix ;

2. RESILIENCE :

- ✓ Réhabiliter les dimensions des infrastructures existantes en termes de longueur et de profondeur ;
- ✓ Renforcer et augmenter les nombres des forages et bassin de rétention d'eau dans les sites maraichers en augmentant la dimension des sites pour pouvoir satisfaire le coté résilience c'est -à- dire rendre les sites productifs à tout moment ;
- ✓ Multiplier les nombres des sites maraichers en augmentant les nombres des forages ;
- ✓ Augmenter la taille ou dimension des sites maraichers ;
- ✓ Réaliser plusieurs seuils d'épandage échelonné à chaque 200 m avec d'espace de maraichage ;
- ✓ Construire des toilettes et hangars à l'intérieur des sites maraichers pour la protection des mères et enfants ;
- ✓ Harmoniser le système d'irrigation par les canalisations ;
- ✓ Augmenter le nombre des mares à 3 dans chaque camp avec une volume d'au moins 12000 mètres cubes, de 4 m de profondeur pour que l'eau puisse durée et avec des forages pastoraux pour éviter les maladies hydriques ;
- ✓ Lutter contre l'ensablement des mares par l'installation des cordons pierreux ou diguettes en amont des mares ;
- ✓ Faire des vannes métalliques au niveau des seuils d'épandage ;
- ✓ Réhabiliter ou réparer les seuils existants contre les érosions des sols et la dégradation du seuil d'épandage ;
- ✓ Construire les seuils en série pour leur donner plus de viabilité à leur résistance dans la partie Est du Tchad ;
- ✓ Concentrer ou canaliser le financement sur une zone pour avoir plus d'impact au cas où le financement est minime ou restreint ;
- ✓ Reconstruire les seuils d'épandage et barrage de sable de rétention détruits sur le Wadi Kidirmou ;

3. ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

- ✓ Mettre des moyens financiers conséquents pour la réalisation des forages dans cette zone de socle ;
- ✓ Recruter les entreprises capables dans la recherche d'eau ayant des machines de forations de plus de 150 à 200 m ;
- ✓ Rénover les réseaux d'eau d'urgence en système durable (construction du réseau et réhabilitation des points d'eaux) ;

- ✓ Multiplier les études géophysiques appropriées (moderne) pour trouver les bonnes nappes phréatiques rendant l'eau disponible à tout le monde ;
- ✓ Réfléchir à un système solaire pour pallier les problèmes de production dans les camps ;
- ✓ Renforcer les capacités et le transfert de compétence aux structures communautaires mise en place (comité de gestion de l'eau, agent de santé communautaire et les coopératives d'assainissement pour la gestion des déchets ménagers et solides) ;

VIII. ENSEIGNEMENTS TIRES

1. PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS :

- ✓ L'engouement et l'implication des autorités et bénéficiaires à prendre une part active aux activités du projet a donné satisfaction sur les effets du projet et sur l'amélioration de la cohabitation entre les communautés autochtone et les réfugiés ;
- ✓ Le projet a apporté un changement de comportement dans les deux communautés et a renforcé la cohésion sociale ; cohabitation pacifique et la consolidation de la paix entre les deux communautés ;
- ✓ L'accès aux ressources naturelles aux deux communautés malgré sa rareté ;
- ✓ Une libre circulation dans les camps et les villages environnants pour les deux communautés autochtones et les réfugiés ;
- ✓ L'accès aux services sociaux de base en faveur des communautés hôtes (centres de santé ; écoles ; marchés ; points d'eau ; pompe à motricité humaine (PMH)) ;
- ✓ Les renforcements des collaborations interpersonnelles entre les deux communautés ;
- ✓ Les assistances entre les deux communautés dans les domaines sociaux (célébration des cultes ; les festivités ; les deuils etc.) ;
- ✓ Les brassages à travers le sport entre les deux communautés, les distributions générales des vivres et les assistances ponctuelles aux personnes à besoin spécifiques (personnes vulnérables) ;
- ✓ La volonté manifeste de chefs traditionnels à accompagner les comités mixtes en octroyant des terres arables pour servir de champs agricoles à chaque réfugié demandeur à Amnabak et Touloum par exemple ;
- ✓ Le brassage entre les jeunes réfugiés et autochtones à travers les activités sportives et culturelles dans les villages autour du camp de Mile est un exemple qui mérite d'être signalé.

2. RESILIENCE :

- ✓ L'implication des autorités administratives, traditionnelles, des bénéficiaires et les services techniques de l'Etat dès l'élaboration et la mise en œuvre du projet est un atout pour la réussite du projet ;
- ✓ La réunion de la présentation du projet est capitale pour la réussite du projet qui a vu la participation de toutes les parties prenantes au cours de laquelle tout le contour du projet a été expliqué ;
- ✓ La sensibilisation est une activité permanente et très importante pour la réussite des projets ;
- ✓ Le travail en synergie avec les services déconcentrés de l'Etat facilite le suivi et garanti la pérennisation des actions réalisés dans le cadre du projet même après la période de financement ;

- ✓ Les aléas climatiques par des terres de socle qui font que l'eau est rare et les arbres ne survivent pas ;
- ✓ La montée des wadi rendent inaccessibles les sites ;
- ✓ Construire les seuils en série pour leur donner plus de viabilité à leur résistance dans la partie Est du Tchad ;
- ✓ Prévoir une Planification Communautaire Participative (PCP) au niveau de chaque entité

3. ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

- ✓ Renforcer les capacités des comités de gestion de l'eau pour l'appropriation de la gestion de l'eau ;
- ✓ Installer les comités de gestion par la contribution à la réparation des forages ;

IX. ANNEXES DU RAPPORT

Tableau 13 : • TDR pour évaluation • Matrice de conception d'évaluation | Page 14 •

Intitulé du poste	Contrat avec un cabinet/organisation nationale pour l'évaluation finale du projet « Prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles »
Agences de mise en œuvre	UNHCR Tchad et PAM Tchad
Bailleurs	United Nations Peacebuilding Funds (PBF)
Catégorie	Prevention et Gestion des conflits / Gestion des ressources naturelles
Type de contrat	Contrat professionnel
Lieu d'affectation	Tchad avec mission sur les terrains (Sous Délégation d'Iriba)
Langue exigée	Français
Durée du Projet	13 novembre 2019 au 12 mai 2022
Budget du projet	\$ 3,134,000.04
Durée de la mission	54 jours prestés
Nom du projet	Prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles
Dépôt de candidatures	UNHCR

MISSION

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Le Tchad demeure un pays fragile à faible revenu. Il est classé selon l'indice de développement humain 186ème sur 188 pays¹, et 8ème sur 178 pays selon l'indice des Etats les plus fragiles.² Les provinces du Wadi Fira et l'Ennedi Est sont situées à l'est du Tchad, dans une zone isolée et aride avec une précipitation annuelle entre 100mm et 600mm.³ L'agriculture est généralement limitée à une seule récolte par an, et le pastoralisme transhumant est prévalent après la saison pluvieuse (juin-septembre).⁴ Les ressources et les revenus sont distribués inégalement entre les groupes : le secteur agro-pastoral représente environ 60% du PIB du Tchad mais représente plus de 87% de la force de travail. Les femmes sont surreprésentées dans ce secteur.⁵

L'Est du Tchad a longtemps été témoin de conflits le long des lignes de fracture ethniques, ainsi qu'entre des agriculteurs et des pasteurs. Ces lignes de fractures se retrouvent au sein des réfugiés originaires de la région du Darfour, située au Soudan voisin, des mêmes groupes ethniques et également éleveurs et agriculteurs. Les inégalités économiques, notamment liées à l'assistance humanitaire, perçues entre les réfugiés et les communautés hôtes ajoutent une dimension supplémentaire à une situation de tensions vis-à-vis de l'accès aux ressources.

La compétition autour des ressources et l'inégalité d'accès aux services est aggravée par la vulnérabilité des Provinces de Wadi Fira et de l'Ennedi Est aux chocs, notamment liées au changement climatique. Les deux provinces sont affectées par les cycles de crises alimentaires sahéliennes qui alimentent les tensions et peuvent contribuer à des violences.

Comme la compétition des ressources se développe plutôt le long des lignes de fracture ethniques et claniques, les griefs ethniques et traditions socio-culturelles sont une variable cofondatrice dans la relation cause-effet entre compétition pour ressources et conflits pasteurs-éleveurs.

Les relations sont complexes entre agriculteurs, souvent sédentaires, et éleveurs (petits et grands transhumants), souvent nomades, et incluent un aspect ethnique et clanique. L'interdépendance entre les activités agricoles et pastorales crée un équilibre fragile⁶ qui peut facilement être menacé par les tensions autour de l'eau ou les pâturages liées au changement climatique, un grand défi pour le Tchad.⁷ Cela entraîne notamment les mouvements du bétail vers le sud,

¹ UNDP 2018. Human Development Indicators Chad. <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/TCD>

² FSI 2019. Chad country page.

³ WFP 2006. "Zones agro écologiques et climatiques – Chad". WFP Chad

⁴ SIDRAT 2012. "Zones de productions agricoles". WFP Chad

⁵ World Bank 2018. "Data website"

⁶ Solidarités International, 2015. «Au Tchad, le changement climatique transforme la pluie en mirage ». Solidarités International : <https://www.solidarites.org/fr/pays/tchad/au-tchad-le-changement-climatique-transforme-la-pluie-en-mirage/>

⁷ The Conversation 2017. "Pourquoi le Tchad est le pays le plus exposé au réchauffement climatique". The Conversation : <https://theconversation.com/pourquoi-le-tchad-est-le-pays-le-plus-expose-au-rechauffement-climatique-79257>

l'expansion des zones cultivées ou la multiplication/changements des chemins de transhumance transfrontaliers.

Au-delà des rivalités entre groupes, l'exclusion des femmes et des jeunes aux processus et instance de prise de décisions, du fait de leur pouvoir économique limité, ajoute une dimension de genre et d'âge aux tensions. Cela n'est pas propre aux provinces du Wadi Fira et de l'Ennedi Est. En plus du faible nombre de femmes et de jeunes (hommes et femmes) au sein des autorités locales, s'ajoute un processus de sélection des autorités traditionnelles qui favorise presque exclusivement les hommes : les chefs de village et de canton (ou sultan) sont ainsi choisis de façon héréditaire et un comité des sages (principalement des hommes) tranche en cas de litige. De même, les autorités religieuses sont masculines. Cette absence des femmes et des jeunes, entres autres groupes marginalisés, des sphères de prise de décision reflète leur exclusion des autres sphères, notamment économiques.

La réduction de l'assistance humanitaire au fil des années, due à la fatigue des bailleurs de fonds face à une situation de déplacement prolongée et à la compétition avec des crises humanitaires plus graves, contribue à un accroissement des vulnérabilités à la fois des réfugiés et des populations d'accueil, ainsi que le potentiel de conflit entre eux. Cette réduction a fait ressurgir les tensions existantes entres communautés hôtes et réfugiés autour de l'accès aux services et aux ressources.

Cela fait aussi augmenter les tensions entre les groupes de réfugiés considérés comme les plus vulnérables et ceux considérés comme les moins vulnérables ou les plus à même de s'autonomiser. La Commission Nationale d'accueil et de réinsertion des réfugiés et des rapatriés (CNARR), le PAM et le HCR ont en effet conduit un profilage des ménages réfugiés pour les catégoriser des plus ou moins vulnérables. Les moins vulnérables refusent de voir l'assistance alimentaire mensuelle qu'ils recevaient jusqu'alors prendre fin.

C'est dans un tel contexte, caractérisé par une conjugaison de facteurs complexes, que le projet Prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles a été conjointement initié par le HCR et le PAM. Il visait à promouvoir la cohésion sociale et de créer un intérêt commun entre les différents groupes en conflit en leur confiant la responsabilité et la gestion conjointe des infrastructures construites pour un meilleur accès à des ressources essentielles comme l'eau et la terre. Plus précisément, les infrastructures en question serviront à atténuer la pression exercée sur les ressources, à préserver l'environnement et à accroître la résilience face aux chocs futurs.

Financé par le fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (PBF), le projet est mis en œuvre dans les provinces de Wadi Fira et Ennedi Est plus précisément dans les départements d'Iriba et Guereda dans la province de Wadi Fira et Amdjarass dans la Province de l'Ennedi Est. Les bénéficiaires direct et indirect de ce projet sont les réfugiés de six (6) camps de la Sous délégation d'Iriba et les membres des communautés d'accueil des villages environnants des camps de réfugiés. Pour parvenir à adresser leurs besoins afin de couvrir leurs attentes celui-ci a identifié et défini 2 résultats, 5 produits et 11 activités.

1. LES RESULTATS ATTENDUS DU PROJET :

- ❖ Résultat 1 : Les réfugiés et les communautés d'accueil, conjointement avec les autorités locales, travaillent ensemble de manière inclusive, avec une participation significative des femmes et des jeunes, pour prévenir et gérer les conflits intercommunautaires.
- ❖ Résultat 2 : Les tensions intercommunautaires dans les zones d'accueil des réfugiés sont réduites grâce à une amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles.

2. LES PRODUITS DU PROJET :

- ❖ Produit 1.1 : Des comités mixtes ou autres mécanismes communautaires pour la gestion des conflits et des actifs sont formés et fonctionnels pour promouvoir une culture de la paix.
- ❖ Produit 1.2 : Les communautés (hôtes et réfugiés ; éleveurs et agriculteurs) et les autorités locales sont sensibilisées et formées à la gestion conjointe des ressources et la gestion pacifique des conflits.
- ❖ Produit 2.1 : Un processus inclusif de réflexion sur le développement local contribue à un environnement favorable pour réduire les sources de tensions et conflits liés aux ressources.
- ❖ Produit 2.2 : La construction et la gestion de systèmes hydrauliques propres, durables et soutenables par les communautés elles-mêmes réduit les tensions intra-communautaires liées à l'eau sur le long terme.
- ❖ Produit 2.3 : Les communautés construisent des ouvrages qui limitent l'impact du changement climatique et favorisent la stabilisation des relations entre les communautés, notamment entre éleveurs et agriculteurs

3. LES PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

En plus des acteurs étatiques impliqués dans la réalisation du projet, à savoir le Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement ; Le Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Coopération Internationale et de la Diaspora ; Le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Gouvernance Locale ; le Ministère de l'Elevage et des Productions Animales ; Le Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et Le Ministère de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Droits Humains. Un ensemble d'organisations nationales et internationales ont été identifiées pour contribuer à la réalisation des résultats du projet, en tant que partenaires de mise en œuvre. Il s'agit de : Secours Catholique de Développement (SECADEV), International Rescue Committee (IRC), Hebreuw Immigration Aide Social (HIAS), Association de Développement des Initiatives Locales (ADIL) et African. Initiatives for Relief and Development (AIRD).

I. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET

L'évaluation finale aura pour objectif principal d'apprécier les résultats du projet et son apport dans la consolidation de la paix, la prévention et gestion des conflits autour de la gestion des ressources naturelles dans la Sous-Délégation d'Iriba (Iriba, Guereda et Amdjarass)

Sur base d'une exploitation judicieuse de toutes les données et informations disponibles, l'évaluation devra faire un état des lieux de la mise en œuvre des résultats du projet mais aussi fournir des informations (en particulier les forces et faiblesses) et des pistes de solution pour la planification et les décisions pour des initiatives similaires dans le futur.

L'évaluation finale poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- ❖ Évaluer si la Théorie du Changement du projet a été réellement effective et a permis de contribuer à un changement suffisamment palpable en termes de consolidation de la paix.
 - ❖ Mesurer la contribution actuelle du projet à la réalisation d'objectifs globaux (ODD 16, 6, 2, 17, et 10, Plan National de Développement (PND 2017-2021), UNDAF, des plans stratégiques et d'autres priorités des Agences) et faire des propositions de résultats et d'actions à mener pour les prochaines interventions. Mais aussi s'accorder aux deux domaines prioritaires identifiés dans le cadre de la demande d'éligibilité au PBF relative à la consolidation de la paix, plus précisément le domaine 1.3 visant à renforcer les organisations de la société civile et les mécanismes traditionnels de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et les conflits, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes, et 2.3 visant à améliorer la résilience des jeunes (garçons et filles) face aux conflits et à l'extrémisme violent. En outre, la mise en œuvre des activités du projet répond aux priorités déclinées dans la Stratégie Sahel des Nations Unies (UN Support Plan), plus précisément à la mise en œuvre du domaine 2 « Prévention et maintien de la Paix » et du domaine VI « Autonomisation des femmes et des jeunes » du Plan de soutien de l'ONU au Sahel.
 - ❖ Évaluez si le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits.
 - ❖ Evaluer si le soutien fourni par le PBF a promu l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (WPS), a permis de mettre un accent spécifique sur la participation des femmes dans les processus de consolidation de la paix, et s'il était responsable de l'égalité des sexes ;
 - ❖ Evaluer dans quelle mesure le projet a pu contribuer jusqu'ici à répondre aux besoins des bénéficiaires, particulièrement les femmes, les jeunes, les personnes marginalisées, les réfugiés, les communautés d'accueil et organisations identifiées, en particulier dans les domaines de la résilience communautaire, de l'amélioration des moyens de subsistance, de la protection et de la cohésion sociale ainsi qu'à la prévention et gestion des conflits intercommunautaires.
 - ❖ Apprécier l'efficacité de l'approche méthodologique ou la stratégie utilisée par le projet pour l'atteinte des résultats de consolidation de la paix. Les approches utilisées au niveau communautaire y comprises.
 - ❖ L'évaluation cherchera aussi à savoir si les actions du projet sont, dans le contexte actuel et au regard des priorités du pays et des zones d'intervention, les meilleures solutions pour relever les défis évoqués, et fera des propositions pour améliorer l'intervention des Agences partenaires (UNHCR et PAM) dans ces domaines et dans d'autres qui leur sont liés (Intégration socio-économique, développement local durable...).
- Une partie de l'analyse faite dans l'évaluation devra être consacrée aux différentes approches utilisées par chacune des Agences parties au projet afin de donner des

recommandations qui permettront de les faire évoluer, notamment en prenant davantage en compte les problématiques de développement durable.

- ❖ Mesurer le degré de mise en œuvre du projet, son efficacité, son efficience, et la qualité des produits et des réalisations, par rapport à ce qui avait été prévu initialement et par rapport à ce qui se fait dans ces domaines à l'Est du Tchad. Des pistes d'amélioration (répondant aux causes identifiées des difficultés, contraintes et défis rencontrés pour adresser les causes et facteurs potentiels de conflits et de tensions) et d'éventuels partenariats sont également attendues.
L'évaluation devra tenir compte des synergies effectives, supposées ou souhaitables avec d'autres interventions de l'UNHCR et PAM ou d'autres acteurs,
- ❖ Identifier et documenter les bonnes (et mauvaises) pratiques de consolidation de la paix et les principales leçons apprises de l'exécution de ce projet. Des propositions devront être faites concernant les meilleurs éléments pouvant/devant faire l'objet d'une communication ou d'un partage d'expérience.
- ❖ Rendre compte de la perception qu'ont les différentes parties prenantes des activités et résultats du projet en matière de consolidation de la paix. Faire ressortir les principales raisons des avis positifs et négatifs émis, et proposer des pistes pour améliorer ces perceptions mais aussi mieux prendre en compte leurs attentes afin d'essayer d'y répondre positivement.
- ❖ Apprécier le degré d'appropriation des différentes parties prenantes et les chances de pérennisation des résultats (durabilité) à l'issue du projet. Des propositions devront ensuite être faites par l'évaluation pour que ce projet (ou d'autres) puisse augmenter le niveau d'appropriation et la durabilité mais également donner des pistes d'extension du projet à grande échelle sur base des succès enregistrés dans la première phase et des leçons apprises du projet.

Dans un souci de redevabilité mutuelle et de transparence, cette évaluation devra permettre de faire un bilan de ce projet et de faciliter l'amélioration de la planification et des interventions de projets de consolidation de la paix à venir.

II. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

La méthodologie de l'évaluation finale du projet, y compris le calendrier d'exécution, sera proposée par l'équipe mais elle devra respecter les principes des Agences impliquées dans le projet (UNHCR et PAM) (Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats du développement⁸) et les pratiques internationales usuelles dans ce domaine (notamment celles préconisées par l'AfrEA). L'évaluation sera conduite notamment en conformité avec les principes d'éthique énoncés dans le Guide pour l'éthique de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et le Code de conduite d'UNEG pour l'évaluation dans le système des Nations Unies. En plus de ces guides transversaux retenus par l'équipe du projet, l'évaluation utilisera les critères de l'OECD DAC ainsi que les critères spécifiques de PBF, adaptées au contexte.

Les approches méthodologiques peuvent associer plusieurs des méthodes suivantes :

L'évaluation doit faire appel à plusieurs méthodes et instruments d'évaluation, tant qualitatifs que quantitatifs.

- ❖ Examen documentaire de tous les documents pertinents. Il s'agit notamment d'analyser :
 - Le document de projet (accord de contribution)
 - La théorie du changement et le cadre de résultats
 - Les rapports de contrôle de la qualité du projet ;
 - Les plans de travail annuels
 - Les notes conceptuelles des activités
 - Les rapports semestriels et annuels consolidés, le cas échéant ;
 - Le rapport de suivi axé sur les résultats
 - Les résumés des réunions du comité technique de suivi du projet ;
 - Les rapports de suivi technique/financier.
- ❖ Entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes notamment les Points focaux de Ministère concernés, les membres de la communauté des donateurs, les représentants des principales organisations de la société civile, les staffs des Agences concernées et les partenaires d'exécution, ainsi que les bénéficiaires. Définition des questions de l'évaluation autour des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité, et en fonction des différentes parties prenantes à interroger.
Discussions de groupes ou avec des informateurs clés, y compris des hommes, des femmes, jeunes, des bénéficiaires et des parties prenantes.
Tous les entretiens doivent être menés dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat. Le rapport final d'évaluation ne doit pas permettre d'établir un lien entre un commentaire donné et une ou plusieurs personnes physiques.
- ❖ Enquêtes et questionnaires impliquant notamment des participants aux programmes de développement, ou des enquêtes et questionnaires auprès d'autres parties prenantes au niveau stratégique et programmatique.
- ❖ Visites sur le terrain et validation sur site des principaux produits et interventions tangibles ;
- ❖ L'évaluateur est tenu d'appliquer une approche inclusive, participative et consultative en veillant à impliquer étroitement les responsables de l'évaluation, les partenaires d'exécution et les bénéficiaires directs.
- ❖ Autres méthodes telles que les inventaires de résultats, les visites d'observation, les discussions de groupe, etc.
- ❖ Examen et analyse des données provenant du suivi ou d'autres sources ou autres méthodes d'analyse ; assurer la meilleure validité, fiabilité des données (qualité) possible et encourager leur utilisation ; l'équipe d'évaluation veillera à trianguler les différentes sources de données.

L'équipe sera libre de prendre contact avec toute personne ou institution susceptible de contribuer à la réalisation de son mandat. Les Agences (UNHCR et PAM) devront, dans la mesure du possible, faciliter la prise de contact avec les parties prenantes identifiées.

III. QUESTIONS DE L'EVALUATION

Dans la conduite de cette évaluation l'équipe devra examiner la performance globale du projet en répondant, notamment aux questions suivantes :

1. PERTINENCE DU PROJET ET DES RESULTATS

- ❖ Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales du programme national de consolidation de la paix ?
- ❖ Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à la théorie du changement relative à l'effet correspondant des programmes de pays et l'effet 6 de l'UNDAF ?
- ❖ Dans quelle mesure des enseignements ont-ils été tirés d'autres projets pertinents dans la conception du projet ?
- ❖ Dans quelle mesure les perspectives des personnes en mesure d'influencer les résultats, et de celles qui pouvaient apporter des informations ou d'autres ressources pour la réalisation des résultats énoncés ont-elles été prises en compte lors du processus de conception du projet ?
- ❖ Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?
- ❖ Chaque produit escompté répondait-il à des besoins faisant partie des priorités nationales sur la consolidation de la paix et la prévention et gestion de conflit intercommunautaire, des bénéficiaires ciblés, des partenaires ou de donateurs ? Etaient-ils spécifiques pour répondre aux problèmes identifiés ?
- ❖ Quelle est la pertinence du projet par rapport au contexte du moment de l'élaboration du projet ainsi qu'au mandat du fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix ?
- ❖ Le choix des partenaires institutionnels a-t-il été rationnel et pertinent ?
- ❖ L'approche choisie et les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs ont-ils été pertinents ? Quelle est la pertinence de la composition de l'équipe du projet ?
- ❖ L'équilibre entre les volets du projet a-t-il été pertinent face aux enjeux ? L'opérationnalité du cadre des résultats et du cadre logique, compte tenu du temps et des ressources disponibles, a-t-elle été pertinente ?
- ❖ L'aspect genre dans l'identification des bénéficiaires est-il respecté ?
- ❖ Jusqu'à quel point l'engagement des Agences (UNHCR et PAM) est-il le reflet de considérations stratégiques, y inclus leur rôle dans un contexte particulier de consolidation de la paix et de la prévention et gestion de conflit intercommunautaire et leurs avantages comparatifs ?
- ❖ Jusqu'à quel point la méthode de mise en œuvre choisie par les Agences était-elle pertinente dans le contexte de consolidation de la paix et de la prévention et gestion de conflit intercommunautaire ?

2. EFFICACITÉ DU PROJET

- ❖ Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux produits et effets du programme national de consolidation de la paix ?
- ❖ Dans quelle mesure les produits du projet ont-ils été réalisés ?

- ❖ Quels facteurs favorables ou défavorables ont-ils contribué à la réalisation ou à la non-réalisation des produits et résultats attendus du programme de consolidation de la paix ?
- ❖ La stratégie de partenariat de l'UNHCR et le PAM a-t-elle été adaptée et efficace pour s'assurer que le projet est sur la bonne piste avec les résultats significatifs sur la consolidation de la paix ?
- ❖ Quels sont les facteurs favorables ou défavorables qui ont contribué à l'efficacité ou à l'inefficacité ?
- ❖ Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs favorables ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?
- ❖ Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses faibles performances ? Quels ont été les facteurs limitants et pourquoi ? Comment peuvent-ils être ou pourraient-ils être levés ?
- ❖ Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient pu être plus efficaces pour réaliser les objectifs du projet ?
- ❖ Les objectifs et les produits du projet sont-ils clairs, pratiques et faisables dans ce cadre ?
- ❖ Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles participé à la mise en œuvre du projet ?
- ❖ Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet se font-elles de manière participative, et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet ?
- ❖ Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ?
- ❖ Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la gestion conjointe des ressources et la gestion pacifique des conflits.
- ❖ Comment est-ce que les produits correspondant de chaque Agence, ont-ils affecté les effets, et dans quelle mesure n'ont-ils pas été efficaces ?
- ❖ Quels ont été les changements positifs et négatifs, prévus ou accidentels apportés dans la mise en œuvre du projet
- ❖ Quelles ont été les choses uniques/innovantes/intéressantes par rapport à ce que le projet essaie/a tenté d'accomplir en matière de consolidation de la paix et de la prévention et gestion de conflit intercommunautaire ?
- ❖ Jusqu'à quel point les effets atteints ont-ils bénéficié aux femmes, jeunes, hommes, et de manière égale aux réfugiés et populations hôtes ?
- ❖ Le système de suivi du projet a-t-il permis de recueillir des données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?
- ❖ Quel est le degré de réalisation des objectifs du projet à travers un bilan de toutes les activités en liaison avec les résultats attendus ?
- ❖ Les mécanismes de pilotage et de suivi des activités mis en place ont-ils fonctionné de manière à permettre une coordination efficace ?

- ❖ Quels sont les problèmes et contraintes rencontrés dans l'exécution du projet et comment ont-ils influé sur le résultat final ?
- ❖ Quel a été le niveau de collaboration entre l'équipe du projet et les Ministères et Institutions nationales concernés par le projet ?

3. EFFICIENCE DES RÉSULTATS

- ❖ Dans quelle mesure la structure de gestion du projet présentée dans le document de projet a-t-elle permis d'obtenir les résultats attendus ?
- ❖ Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet de l'UNHCR et du PAM et son exécution ont-elles été efficaces et d'un bon rapport coût-efficacité ?
- ❖ Les ressources humaines et financières ont-elles été utilisées de manière rationnelle ? Les ressources (fonds, personnel, temps, expertise, etc.) ont-elles été affectées de manière stratégique pour obtenir les résultats ?
- ❖ Les ressources ont-elles été utilisées de manière efficace ? Les activités soutenant la stratégie présentaient-elles un bon rapport coût-efficacité ?
- ❖ Dans quelle mesure les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés dans le respect des délais ?
- ❖ Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés par les Agences permettent-ils d'assurer une gestion efficace et efficace du projet ?
- ❖ Les ressources mises à la disposition du projet sont-elles à la hauteur des attentes pour permettre la réalisation des produits et atteindre les effets tels que ambitionnés ? Sont-elles consacrées de façon proportionnée à la réalisation des activités par rapport au coût global du projet ?
- ❖ Les résultats réels ou attendus (outputs et outcomes) justifient-ils les ressources engagées ?
- ❖ Y avait-il d'autres voies et moyens plus efficaces de fournir de meilleurs résultats avec les ressources disponibles ?
- ❖ Les produits ont-ils été atteints dans le temps imparti ?
- ❖ Jusqu'à quel point les modalités de partenariat étaient-elles propices à l'atteinte des produits ?
- ❖ Jusqu'à quel point les systèmes de suivi ont-ils donné à la direction une source de données permettant l'apprentissage et permettant d'ajuster la mise en œuvre en conséquence ?
- ❖ De quelle manière les Agences (UNHCR et PAM) ont-elles promu l'égalité des genres, la gestion conjointe des ressources et la gestion pacifique des conflits dans l'exécution des produits ?
- ❖ Les structures de gestion et de redevabilité du projet étaient-elles efficaces ?

4. DURABILITÉ, APPROPRIATION ET PÉRENNISATION DES ACTIONS

- ❖ Existe-t-il des risques financiers pouvant menacer la durabilité des produits du projet ?
- ❖ Des ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour préserver les bénéfices réalisés par le projet ?

- ❖ Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du programme de pays ?
- ❖ Les cadres légaux, les politiques et les structures et processus de gouvernance au sein desquels évolue le projet représentent-ils un risque pouvant menacer la durabilité des bénéfices du projet ?
- ❖ Dans quelle mesure les actions des Agences représentent-elles une menace environnementale pour la durabilité des résultats du projet ?
- ❖ Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?
- ❖ Dans quelle mesure les mécanismes, les procédures et les politiques sont-ils en place pour permettre aux principales parties prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles ainsi que la prévention et gestion des conflits intercommunautaires.
- ❖ Dans quelle mesure les parties prenantes soutiennent-elles les objectifs à long terme du projet ?
- ❖ Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?
- ❖ Dans quelle mesure les interventions de l'UNHCR et du PAM disposent-elles de stratégies de désengagement bien conçues et bien planifiées ?
- ❖ Quelles mesures pourraient-elles être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?
- ❖ Quelles sont les indications de la durabilité des effets, des produits à travers des capacités requises (systèmes, structures, personnels, etc.) ?
- ❖ Jusqu'à quel point une stratégie en matière de durabilité, incluant le développement des capacités des parties prenantes nationales clés, a été développée ou mise en œuvre ?
- ❖ Jusqu'à quel point des politiques et cadres réglementaires sont-ils en place afin d'assurer la persistance des bénéfices.
- ❖ Jusqu'à quel point les partenaires se sont-ils engagés à poursuivre leur appui ?
- ❖ De quelle manière les intérêts pour l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles et la prévention et gestion des conflits intercommunautaires, ont été pris en compte par les principales parties prenantes ?
- ❖ De manière spécifique, le projet permet-il aux autorités politiques, administratives et sécuritaires d'acquérir les capacités nécessaires pour initier et piloter des projets de prévention et gestion des tensions intercommunautaires et d'accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles et en mobiliser les ressources externes et internes ?
- ❖ Les mécanismes de pérennisation des résultats du projet ont-ils été mis en place ? Sont-ils fonctionnels ?
- ❖ Quels sont les facteurs qui pourraient favoriser ou non la durabilité des résultats atteints ?
- ❖ Quelles sont les recommandations pour les interventions similaires dans le futur ?

5. COHERENCE

- ❖ Est-ce que l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution. Remarque : Le critère cherche à examiner comment d'autres interventions (en particulier des politiques) appuient ou affaiblissent l'intervention évaluée, et inversement. Sont englobés la cohérence interne et la cohérence externe : La cohérence interne concerne les synergies et les interdépendances entre interventions menées par la même institution/administration, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'institution/administration adhère. La cohérence externe concerne la cohérence entre l'intervention considérée et celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte. Elle englobe la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs, et vérifie que l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités.

6. SENSIBILITES AUX CONFLITS

- ❖ Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
- ❖ Le projet a-t-il été responsable d'impacts négatifs imprévus ?
- ❖ Un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance permettant de surveiller les impacts imprévus ont-ils été mis en place ?

7. EFFETS CATALYTIQUES

- ❖ Le projet a-t-il eu des effets catalytiques sur le plan financier et programmatique ?
- ❖ Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour faire passer à l'échelle d'autres initiatives de consolidation de la paix ou a-t-il servi à créer des plateformes transfrontalières de consolidation de la paix ?

8. QUESTIONS D'ÉVALUATION PORTANT SUR LES THÈMES TRANSVERSAUX DROITS FONDAMENTAUX

Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes, les jeunes et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié de la mise en œuvre du projet ?

9. ÉGALITÉ DES SEXES

- ❖ Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- ❖ Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles ainsi que la prévention et gestion des conflits intercommunautaires ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?

IV. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE L'ÉVALUATION ET CRITÈRES DE QUALITÉ

L'évaluation sera faite par un cabinet/organisation qui alignera trois consultants, composé d'hommes femmes.

L'équipe devra avoir :

- ❖ Une bonne compréhension de la mission ;

- ❖ Une méthodologie pertinente et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités de l'évaluation ;
- ❖ Des outils pertinents permettant les délais et qualité de production des livrables.

1. PROFIL DE L'ÉQUIPE

L'équipe devra être en mesure de :

- ❖ Comprendre ce qui est attendu de cette évaluation finale et de sa part
- ❖ Proposer une méthodologie pertinente et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités
- ❖ Respecter les délais et assurer la bonne qualité de production des livrables

L'équipe devra avoir le profil et les qualifications suivantes :

Chef d'équipe (Consultant principal) :

- ❖ Diplôme de niveau Bac+5 en économie, gestion, développement, ethnologie, ou dans un autre domaine pertinent pour réaliser la mission. Un niveau inférieur (Bac+3 ou Bac+4) sera accepté si une formation complémentaire spécialisée (ex. : suivi - évaluation) ou une expérience professionnelle supplémentaire équivalente peut être justifiée.

Assistants (consultants secondaires)

- ❖ Diplôme de niveau Bac+3 en économie, gestion, développement, ethnologie, ou dans un autre domaine pertinent pour réaliser la mission. Un niveau inférieur (Bac+2) sera accepté si une formation complémentaire spécialisée (ex. : suivi - évaluation) ou une expérience professionnelle supplémentaire équivalente peut être justifiée.
- ❖ Expérience pertinente de 5 ans minimum en gestion et/ou conduite d'évaluations de projets ou programmes dans un contexte de développement et/ou de relèvement *post-crise*.
- ❖ Avoir réalisé (conduit ou participé substantivement) au moins un exercice d'évaluation d'un projet de développement dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, du développement local, de l'entrepreneuriat, de la résilience communautaire, de prévention et gestion de conflit intercommunautaire ou dans un autre domaine en lien direct avec les objectifs du projet faisant l'objet de la présente évaluation.
- ❖ Posséder des connaissances et expériences en matière de gestion axée sur les résultats, que ce soit au niveau de la planification, de la mise en œuvre ou de l'évaluation, mais aussi dans des domaines transversaux (genre, droits humains, environnement...). Une maîtrise d'approches, de techniques, ou d'outils innovants dans le domaine du suivi-évaluation est particulièrement appréciée.
- ❖ Une expérience en gestion de projets de développement et programmes humanitaires, en particulier dans un domaine d'intervention des agences (UNHCR et PAM), sera considérée comme un atout.
- ❖ Avoir une bonne connaissance des Objectifs de Développement Durable, et du contexte politique et socio-économique du Tchad.

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées

2. COMPÉTENCES ET APTITUDES :

- ❖ Bonnes aptitudes interpersonnelles
- ❖ Excellentes capacités pour mener des enquêtes / entretiens et faire des présentations
- ❖ Pro-activité et autonomie
- ❖ Excellente communication orale et écrite en français et un bon niveau en anglais
- ❖ Bonne maîtrise des outils informatiques.

3. ÉTHIQUE D'ÉVALUATION

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans le Guide pour l'éthique de l'évaluation du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et le code de conduite d'UNE pour l'évaluation dans le système des Nations Unies.

4. MODALITÉS D'EXÉCUTION

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d'évaluation sont répartis comme suit :

5. COMMANDITAIRES DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS :

Le Management des Agences (UNHCR et PAM) et les points focaux des Ministères impliqués par le projet et des autres acteurs étatiques en charge des réfugiés devront : i) fournir des conseils à l'évaluateur ; ii) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée ; iii) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires ; iv) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l'évaluation ; v) recommander l'acceptation du rapport final du Groupe de référence.

6. L'ÉVALUATEUR (TRICE) :

L'équipe devra suivre les consignes des termes de référence et les instructions ultérieures (tout en conservant son autonomie et sa neutralité). Il/elle devra proposer une approche méthodologique, collecter et analyser des données et informations, animer des rencontres, élaborer un rapport provisoire, faire une restitution puis un rapport final.

7. CO-GESTIONNAIRES DE L'ÉVALUATION :

Les spécialistes de l'*Unité Suivi et Évaluation* des différentes Agences impliquées, les team leaders des entités concernées par le projet , les gestionnaires du projet et le département des opérations ou des achats devront : i) gérer les arrangements contractuels, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; ii) fournir un appui pour la coordination ; iii) fournir à l'évaluateur (trice) l'assistance administrative et les données et informations requises ; iv) analyser le document d'approche méthodologique et les rapports d'évaluation pour s'assurer que la version finale répond aux standards de qualité.

8. GROUPE DE RÉFÉRENCE :

Les représentants des parties prenantes (partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre locaux, donateurs, bénéficiaires locaux...) devront faciliter la collecte des données et informations requises, surveiller le progrès de l'évaluation et passer en revue la version

provisoire du rapport d'évaluation pour en garantir la qualité. Un atelier sera organisé avec ce Groupe de référence afin de passer en revue le rapport provisoire.

En tant que commissionnaire de cette évaluation, le rôle principal des Agences est de fournir un appui stratégique, financier et administratif. Elles doivent aussi mener l'ensemble de la coordination afin de gérer tout le processus d'évaluation avec l'équipe et s'assurer également de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes et l'amélioration de la mise en œuvre du Programme-Pays.

9. LIVRABLES

Sous la supervision de l'agence lead (UNHCR) et des Unités Suivi & Evaluation du PAM, les principaux livrables attendus de l'équipe des consultants sont :

9.1. *Livrable 1 :*

Rapport de démarrage de 10-15 pages, à présenter aux Co-gestionnaires qui le valident. Le rapport de démarrage doit se fonder sur les discussions préliminaires avec l'UNHCR (en tant qu'Agence lead) et le PAM Agence récipiendaire des fonds PBF, et à l'issue de l'examen documentaire, et doit être réalisé avant le démarrage de l'évaluation (avant tout entretien formel, distribution de questionnaires ou visites sur le terrain)

Délai : Environ 5 jours après signature du contrat.

9.2. *Livrable 2 :*

Ébauche du rapport d'évaluation de 20 et 30, y inclus un résumé avec les recommandations et comment les mettre en œuvre. Les unités de programme, M&E et les principales parties prenantes de l'évaluation doivent examiner le rapport préliminaire d'évaluation et transmettre leurs commentaires sous forme consolidée à l'évaluateur (trice).

Délai : Environ 5 jours après la présentation

9.3. *Livrable 3 :*

Présentation devant le groupe de référence

9.4. *Livrable 4 :*

Rapport final d'évaluation.

Délai : Environ 5 jours après la présentation au Groupe de référence

L'équipe produira un rapport final d'évaluation finale comptant au maximum 30 pages (à l'exception du résumé exécutif et des annexes) en français. La synthèse ne devra pas excéder 3 pages. Tous les documents seront transmis en version électronique

La structuration du rapport se conformera au modèle fourni par le Guide de l'évaluation d'une des Agences parties au projet, de préférence celui de l'Agence lead.

La qualité des produits sera appréciée par les co-gestionnaires. Les critères d'appréciation seront le respect des principes énoncés dans le chapitre consacré à la méthodologie, la structuration adéquate du rapport et la qualité/pertinence du contenu du rapport au regard des objectifs de l'évaluation à mi-parcours, tels qu'indiqués dans les présents termes de référence.

10. CALENDRIER

Le chronogramme détaillé de l'évaluation finale dépendra de la note méthodologique proposée par l'équipe et validée par les co-gestionnaires. La durée totale prévue pour l'évaluation est de 54 jours prestés. Les délais proposés pour la remise des produits (cf. chapitre précédent) ne sont qu'indicatifs mais 2 choses sont obligatoires : faire une restitution avant la fin de la mission, et remettre le rapport final avant la fin de la mission.

Les missions sur le terrain seront organisées et réalisées par l'équipe elle-même, aux dates qui lui conviendront le mieux (en tenant compte de la disponibilité des interlocuteurs sur place). L'équipe est invitée à prendre ses dispositions, notamment en indiquant dans son offre financière les coûts relatifs aux missions.

10.1. CALENDRIER DÉTAILLÉ DE L'ÉVALUATION

Tableau 14 : calendrier de l'évolution

Livrable	Calendrier prévu	Nombre de jours
Rapport initial		7 jours
Collecte et analyse de données sur le terrain		28 jours
Rédaction du 1er rapport		7 jours
Soumission et feedback pour le 1er rapport		5 jours
Rapport final		7 jours
Total		54

11. COUTS

L'équipe est priée de soumettre sa note technique ainsi que sa note financière en vue de la réalisation de cette évaluation.

ANNEXES

ANNEXE 1 : MODELE DE RAPPORT D'EVALUATION

1. TITRE ET PAGES DE DEMARRAGE

- ❖ Nom de l'intervention d'évaluation
- ❖ Calendrier de l'évaluation et date du rapport
- ❖ Pays de l'intervention d'évaluation
- ❖ Noms et organisations des évaluateurs
- ❖ Nom de l'organisation initiant l'évaluation
- ❖ Remerciements

2. TABLE DES MATIÈRES

- ❖ Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.
- ❖ Liste des acronymes et abréviations
- ❖ Document de synthèse (une section indépendante de 1 à 2 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
- ❖ Introduction
- ❖ Description de l' intervention
- ❖ Étendue de l'évaluation et objectifs
- ❖ Approche et méthodes d'évaluation
- ❖ Analyse des données
- ❖ Dédutions et conclusions
- ❖ Recommandations
- ❖ Enseignements tirés
- ❖ Annexes du rapport
- ❖ TDR pour évaluation
- ❖ Matrice de conception d'évaluation
- ❖ Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
- ❖ Liste des documents d'aide révisés
- ❖ Cadre des résultats du programme
- ❖ Tableaux de résumé des déductions

12. EVALUATION

Tableau 15 : Evaluation

Méthodologie	20 points
Le prestataire de services doit décrire la manière dont il entend répondre aux exigences du HCR en fournissant une description détaillée des modalités d'exécution essentielles, des conditions d'information et des mécanismes d'assurance de la qualité qui seront mis en œuvre et en démontrant que la méthodologie proposée sera adaptée aux conditions locales et au contexte des prestations. Analyse du Projet portant tous les points pertinents a. Pertinence du projet b. Efficacité du projet c. Efficience des résultats	

Durabilité, appropriation nationale et pérennisation des actions. Questions d'évaluation portant sur les thèmes transversaux Droits fondamentaux / Égalité des sexes.	
Expertise	
Expertise du cabinet / Organisation, expérience 2 évaluations similaires avec UN ou autre entité.	SI Plus de 5 ans : 3 points Si Plus de 10 ans : maximum 10 points Expériences avec : • SNU : 2 points • Autres : 3 points
Personnel impliqué à l'exercice (Constitué hommes et femmes)	25 points
Chef d'équipe Diplôme de niveau Bac +4 en économie, gestion, développement et ethnologie Au moins 2 exercices d'évaluation de projets dans le domaine de lutte contre la pauvreté/développement local, de l'entrepreneuriat, de la résilience communautaire, de la cohésion sociale, de la réconciliation ou dans un autre domaine en lien direct avec les objectifs du projet. 2 Assistants (Un homme et une femme) Diplôme de niveau Bac +3 en économie, gestion, développement et ethnologie Au moins 1 exercice d'évaluation de projets dans le domaine de lutte contre la pauvreté/développement local, de l'entrepreneuriat, de la résilience communautaire, de la cohésion sociale, de la réconciliation ou dans un autre domaine en lien direct avec les objectifs du projet. Avoir une bonne connaissance des Objectifs de Développement Durable, et du contexte politique et socio-économique du Tchad.	15 points 10 points
Plan organisationnel	10 points

Le Planning d'exécution doit contenir les étapes de l'évaluation du projet en mentionnant et la durée totale prévue pour l'évaluation de 60 jours incluant les missions sur le terrain.	
---	--

Critère d'évaluation de la soumission	<u>Soumission technique (70 %)</u> Expertise de l'entreprise (15pts) Méthodologie, son adéquation aux conditions et au calendrier du plan d'exécution (30pts) Structure de la direction et qualifications du personnel clé [25pts] <u>Soumission financière (30 %)</u> A calculer en comparant le prix de la soumission par rapport au prix le plus bas des soumissions reçues par le HCR. [30 Points] x [prix le plus bas USD] / [prix en USD offert par un autre cabinet] = points attribués au prix de l'autre soumissionnaire
---------------------------------------	---

Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités

Tableau 16 : Les ONGs et CNARR d'Iriba

No	Nom et prénom	Fonction	Lieu	Contact	Signature
1	Bakhit Ali Hagggar	Coordo ADIL	Iriba	66445555	
2	Zakaria Souleymane	Délegué CNARR	Iriba	66674957	
3	Reaunoudji Gabriel	Coordo Terrain HIAS	Iriba	66533228	
4	Menodji Gilberte	Officer M-E HIAS	Iriba	66 41 08 21	
5	Facoly Coulibaly	Chef de Bureau PAM	Iriba	6699 35 46	
6	Youssef Djekté	Assistant Manager WASH/IRC	Iriba	62 45 90 81	
7	Koula-Hodoum DILLAH	Senior Programme Associate, Point focal du projet-PBF/Est pour l'UNHCR	Iriba	66287582	

8	Djimadounnodji Tanel Sylvain	CBI Associate/proramme	Iriba	66206545	
---	---------------------------------	---------------------------	-------	----------	--

Tableau 17 : Le comité mixte du camp d'Iridimi (ONG HIAS)

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
1	Haroun Ahmat	4	14	85200020998	
2	Adam Djoro			Autochtone	
3	Oumar Souleymane	6	26	85200003791	
4	Abdramane Mahamat	9	48	85200009960	
5	Ibrahim Ahmat Ibrahim	4	19	85200016121	
6	Abdramane Adam Moussa	6	26	85200013323	
7	Bakhit Djouma Mahamat	6	25	825 00006431	
8	Mahamat Ousman	1	12	85200002819	
9	Hissein Haroun			Autochtone	
10	Ahmat Mahamat Adam	1	15	85200021162	
11	Mahamat Ahmat Mahamat			Autochtone	
12	Nour Hissein Adam	10	45	85200005504	
13	Haroun Manga			Autochtone	
14	Bakhit Saleh Haggar			Chef de Canton	
15	Mahamat Hassan Haggar			Autochtone	
16	Abdraman Mahamat Ibrahim	5	24	852 00014190	
17	Assadek Ibrahim	7	32	85200015180	
18	Amira Souleymane	6	26	81200020887	
1ç	Zara Ousmane Barh	5	21	85200012159	
20	Mokburlla Kathir	9	48	85200009730	
21	Hamida Abdallah	3	3	85200022281	
22	Leila Youssouf Ahmat	9	13	852 00000883	

23	Djamila Ibrahim	4	17	85200004458	
24	Amira Bechir Ali	8	36	85200020242	
25	Mariam Hamid Ousman	10	44	85200004119	

Tableau 18 : Le comité mixte du camp de Touloum (ONG HIAS)

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
1	Isamael Born			Autochtone	
2	Ibrahim Ali	2	5	16000019526	
3	Mahamat Adam Hamid	4	18	16000029016	
4	Hachim Yaya			Autochtone	
5	Ahmat Adam Abdramane	1	1	16000007094	
6	Haroun Ali Amir	10	43	1600000945	
7	Ibrahim Haroun Safi	5	22	1600000366	
8	Ibrahim Moussa Cherif	8	36	1600000445	
9	Haroun Ibn Diar	3	11	160000009644	
10	Adam Abdallah	6	26	16000008124	
11	Ismael Adam Abakar	9	40	16000000731	
12	Hawa Djido Moussa	6	28	16000013892	
13	Houda Mouktar	1	19	16000007504	
14	Nima Adoum Haranan	3	11	16000006431	
15	Mouaybe Abdallah Saleh	4	16	16000007128	
16	Moussa Ibrahim			Autochtone	
17	Hamid Abdraman	6	5	160 00002589	
18	Soukara Nimir	2	7	16000018770	
19	Yibab Abdallah	4	16	16000026402	
20	Tamma Bouche	1	2	16000017794	
21	Ousmane Abdallah	10	37	16000000770	
22	Fatimé Ahmat Idriss	8	36	16000004082	
23	Fatimé Khamis	10	43	16000010066	

24	Aché Idriss	2	6	16000009669	
25	Houada Ibrahim	6	26	16000006851	

Tableau 19 : Le comité mixte du camp d'Amnabak (ONG HIAS)

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
1	Souleymane Tahir			Autochtone	
2	Saleh Zeber Ibrahim	4	5	23600001326	
3	Mahamat Abdallah Nadif	2	3	23600001983	
4	Ousmane Haggar			Autochtone	
5	Al Hadji Noussour	9	4	2360001892	
6	Abhamid Ibrahim	3	5	23600025306	
7	Ismael Abakar Hassan	8	5	23600004243	
8	Mahamat Hissein Ali	1	2	23600015910	
9	Bokita Nour Abdraman	6	2	23600015165	
10	Toma Nimir Fadoul	4	4	23600000230	
11	Awatif Zakaria	7	4	2360000332	
12	Mahamat Bichara	10	1	2360007031	
13	Bichara Chaibou Borgoro	4	5	23600000296	
14	Mahassim Mahamout	6	5	23600025095	
15	Nima BacharDaoud	6	5	23600021476	
16	Cherifa Oumar	9	4	236000041113	
17	Khalia Adam Ismael	2	1	23600002355	
18	Naima Hissein Issack	5	2	23600017609	
19	Leila Adam	1	5	2360002009	
20	Guismallah Charfadine	3	3	23600022488	
21	Mahassam Abdelkerim	8	2	2360002603	
22	Djemilla Abdallah	1	5	23600007368	
23	Salwa Abakar Mahamat	10	05	23600001994	
24	Guisma Azen Mahamat	1	1	236000017	

25	Zara Abdallah	2	1		
----	---------------	---	---	--	--

Tableau 20 : *Le comité de gestion de travail du site maraicher du camp d'Iridimi (ONG ADIL)*

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
1	Mariam Ali Hamat			Autochtone	
2	Khadidja Ali			Autochtone	
3	Noura Abdassalam			Autochtone	
4	Zara Issack			Autochtone	
5	Anouna Ismael Adam	5	21	Réfugiée	
6	Sawad Youssouf			Autochtone	
7	Khadidja Chérif			Autochtone	
8	Hawa Adda			Autochtone	
9	Salwa Hassan Abakar	9	13	Réfugiée	
10	Maka Kanissa	7	30	Réfugiée	
11	Magboula Sebir	2	2	Réfugiée	
12	Maka Ahmat Zakaria	8	38	Réfugiée	
13	Maka Adam Bahar	7	1	Réfugiée	
14	Noura Dramek Idriss	6	26	Réfugiée	
15	Nadifa Ahmat			Autochtone	
16	Maka Tahir			Autochtone	
17	Hassania Ahmat Fadoul	3	39	Réfugiée	
18	Soumaya Chérif	4	4	Réfugiée	
19	Magboula Adam	2	6	Réfugiée	
20	Nouracham Saleh	3	3	Réfugiée	
21	Maka Ibrahim	4	17	Réfugiée	
22	Zenab Abdekkerim	6	27	Réfugiée	
23	Zenab Mahamat Nour	5	22	Réfugiée	
24	Halimé Ibrahim Mahamat	6	27	Réfugiée	

25	Sarah Abdraman	3	18	Réfugiée	
----	----------------	---	----	----------	--

Tableau 21 : Le comité de gestion de travail du site maraîcher du camp de Touloum (ONG ADIL)

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
1	Fatimé Youssouf	2	7	Réfugiée	
2	Toma Mahamat Mahamissé	4	14	Réfugiée	
3	Moura Bechir Boss	2	8	Réfugiée	
4	Kaltouma Kathir Ali	7	2	Réfugiée	
5	Aché Ardjar Yaya	7	33	Réfugiée	
6	Fatimé Bachar Djalli	5	23	Réfugiée	
7	Aza Youssouf Khatir	9	39	Réfugiée	
8	Fatna Adam Waddi	9	39	Réfugiée	
9	Hawa Hassan Abdallah	5	22	Réfugiée	
10	Mariam Abdallah Daoud	5	23	Réfugiée	
11	Idda Mahamat Déffallah	9	39	Réfugiée	
12	Zibeida Nourini	9	39	Réfugiée	
13	Aza Brahim	9	39	Réfugiée	
14	Nadifa Djalli	9	39	Réfugiée	
15	Khamissa Issack	6	26	Réfugiée	
16	Seida Abakar	6	26	Réfugiée	
17	Hawa Youssouf	6	26	Réfugiée	
18	Fatimé Moussa	6	26	Réfugiée	
1ç	Aziza Youssouf	6	26	Réfugiée	
20	Amira Mahamat Abdelkerim	8	35	Réfugiée	
21	Kaltouma Tom Djouma	5	23	Réfugiée	
22	Nadjoua Hissein Oumar	7	33	Réfugiée	

23	Hawa Abdraman	5	20	Réfugiée	
24	Hawa Issack Ali	8	36	Réfugiée	
25	Salma Adam	7	33	Réfugiée	

Tableau 22 : Le comité de gestion de travail du site maraicher du camp d'Annabak (ONG ADIL)

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
1	Fatimé Abdraman			Autochtone	
2	Seida Moussa			Autochtone	
3	Handa Hachim			Autochtone	
4	Kaltam Haroun	6	5	Réfugiée	
5	Maida Mahamadéné	9	5	Réfugiée	
6	Cherifia Moussa Oumar	9	5	Réfugiée	
7	Hadji Adam Daoud	8	3	Réfugiée	
8	Fatimé Saleh			Autochtone	
9	Djémilla Bachar			Autochtone	
10	Amma Mahamat Abakar	4	4	Réfugiée	
11	Fatna Ahmat Fadoul	5	3	Réfugiée	
12	Fatna Issack Ibrahim	10	2	Réfugiée	
13	Samira Saldal	7	3	Réfugiée	
14	Fatna Adam Ahmat	3	1	Réfugiée	
15	Haoua Abakar	3	2	Réfugiée	
16	Hawa Hassan	2	5	Réfugiée	
17	Noura Hissein	6	2	Réfugiée	
18	Leila Adam Bichara	1	5	Réfugiée	
19	Fatimé Mahamat Seidé	1	5	Réfugiée	
20	Dar- Al- salam YaYa			Autochtone	
21	Nousra Ibrahim			Autochtone	
22	Idda Abdallah	9	1	Réfugiée	

23	Tigré Ibrahim			Autochtone	
24	Nourachame Ibrahim	2	3	Réfugié	
25	Danai Seiby			Autochtone	

Tableau 23 : Le comité de gestion de l'eau du camp de Touloum (ONG IRC)

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
1	Ali Adam Djobalah	8	35	Refugié	
2	Ibrahim Haroun Safi	5	22	Refugié	
3	Abdelkerim Hassan	2	6	Refugié	
4	Mahamat Saleh Adam	7	32	Refugié	
5	Mahamat Adam Hamid	4	18	Refugié	
6	Abdeldjar Adraman	9	41	Refugié	
7	Ahmat Seid Darh	1	1	Refugié	
8	Abdelkerim Moursal	2	9	Refugié	
9	Kalsal Babikir Atom	1	1	Refugié	

Tableau 24 : Le comité de gestion de l'eau du camp d'Iridimi (ONG IRC)

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
1	Saddick Ibrahim Bana	7	32	85200018015	
2	Mounira Bachar Nassia	1	2	85200013779	
3	Zanouba Ibrahim Yaya	5	25	825000122316	
4	Oumar Abakar Tabit	10	45	Refugié	
5	Abdelhamid Djouma Hono	7	32	85200022389	
6	Mahamat Daoussa	5	24	Refugié	
7	Hamid Waddi	7	33	Refugié	
8	Ahmat Nour Hassab	7	33	Refugié	

Tableau 25 : Le comité de gestion de l'eau du camp d'Amnabak (ONG IRC)

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
----	---------------	------	------	--------	-----------

1	Abdelmalik Bahar	3	2	Refugié	
2	Salim Ziber	4	5	Refugié	
3	Hissein Youssouf	8	4	Refugié	
4	Abdelkerim Zakaria	5	4	Refugié	
5	Nourein Hachim	8	5	Refugié	
6	Hissein Issa	1	5	Refugié	
7	Ismael Abakar	8	5	Refugié	
8	Yaya Fachir	6	1	Refugié	
9	Saleh Timan	9	2	Refugié	
10	Mahamat Abdallah	7	1	Refugié	
11	Chérif Mahamat	5	5	Refugié	
12	Mahamoud Abakar	1	1	Refugié	
13	Hawa Abakar	9	5	Refugiée	
14	Fatimé Adam	5	2	Refugiée	
15	Mouna Abdallah	1	1	Refugiée	
16	Aziza Oré Hassan	6	1	Refugiée	
17	Fatimé Ali Garim	9	5	Refugiée	
18	Zeneb terab	9	5	Refugiée	
1ç	Houda Hamid	2	3	Refugié	
20	Zeneb Adam	6	3	Refugiée	
21	Macka Mahamat	8	4	Refugié	
22	Fatimé Ahmat	5	4	Refugiée	
23	Fatimé Hassan	1	1	Refugiée	
24	Mariam Mahamat	5	1	Refugiée	
25	Issa Ismael	4	6	Refugié	

Tableau 26 : Les ONGs, CNARR et CPA de Guéréda

No	Nom et prénom	Fonction	Lieu	Contact	Signature
1	Mansour Abdoulaye	SG CPA/SG DDT	Guéréda	66232356	

2	Adam Ali Komta	Chef de bureau CNARR	Guéréda	66833182	
3	Djasra Ndarissedjiné	SPA PAM	Guéréda	66700110	
4	Hassan Bichara	Camp manager	Guéréda	66242091	
5	Abderaman Nadji Tchere	Chef de bureau ONG AIRD	Guéréda	66230013	
6	Mahamat Sabour	Superviseur projet PBF ONG SECADEV	Guéréda	66237337	
7	Pehene Konarete	Chef de projet PBF ONG SECADEV	Guéréda	66384531	
8	Ahmat Payounni	Délégué SECADEV	Guéréda	68077717	
ç	Daye Ousmane	Superviseur ONG HIAS	Guéréda	66942830	

Tableau 27 : Le comité mixte du camp de Milé (ONG HIAS)

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
1	Moubarak Adam Abderaman	6	35	00023721	
2	Hamat Issa Oumar			Autochtone	
3	Adam Nadji Khalif	6	6	00007511	
4	Hamat Houroun Ardba	1	6		
5	Abdoulaye Brahim Adam	3	9	00018094	
6	Tabit choumou Daya	4	17	00004661	
7	Sidick Arbbab	6	35	00008296	
8	Attahir Abdallah	8	35	000014798	
9	Moussa Haroun Adam	7	28	00006890	
10	Haroun Ali Oumar	1	1		
11	Nouradine Abdelkerim Oumar	1	6		
12	Sherif Oumar Mahamat	3	8		

13	Youssef Mahamat Haroun	10	43		
14	Sidick Adam Yaya	12	59	00022091	
15	Youssef Abdou Adam			Autochtone	
16	Asma Tahir	6	32	000077577	
17	Makka Yaya Moursal	1	2	00000197	
18	Mouna Hamat Souleymane	9	48	00009717	
1ç	Fatimé Tahir Assaballah	3	45	00005482	
20	Zara Hamid Ardja	4	75	00002835	
21	Nadif Mahamat Youssef	7	30	00011345	

Tableau 28 : Le comité mixte du camp de Kounoungou (ONG HIAS)

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
1	Dar- El- Salam Youssef Adam Yaya	5	5	000 000610435	
2	Salam Ousman Hassan	10	11		
3	Faysan Adoum Ibrahim	3	H	511-000805	
4	Mariam Mahamat Adam	1	D	511-0000789	
5	Mariam Youssef Nour	3	H	511-00002993	
6	Idriss Ibrahim Mahamat			Autochtone	
7	Abdallah Souleymane Abakar			Autochtone	
8	Hassan Bahkit Djaranebi			Autochtone	
9	Hamat Souleymane Abakar			Autochtone	
10	Oumar Issack Oumar	10	1	511-00018135	

11	Yaya Adoum Nadif	6	X	511-0000678	
12	Ousman Issack Yaya			Autochtone	
13	Idriss Haroun Adam			Autochtone	
14	Ali Abdallah Boukour	3	N		
15	Ibrahim Saleh Abakar	5	B1	511-00010101	
16	Mahamt Kamis Ousman	7	R	511-00012153	
17	Abdallah Moursal	2	E	511-00005133	
18	Yacoub Yaya Souleyman	1	B	511-00000406	
1ç	Annour Mahamat Abdelnebi	1	F	511-00015675	
20	Hallia Bechir Abdelkerim	2	E	511-00003462	
21	Dar- El- Salam Abdelkerim Ibrahim	2	G	511-00022093	
22	Hawaya Ibrahim adam	2	P	511-00021505	
23	Souah abdelramane	1	B	511-00010116	
24	Aicha Ali Djiddou	3	H	511-00011777	
25	Ambachachir Oumar Issack	10	1	511-00018141	

Tableau 29 : Les beneficiaires ONG AIRD

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
1	Dabaye Ibrahim Difall	1	6	00002366	
2	Maka Yaya Moussa	1	2	00000719	
3	Fatimé Tahir Assaballah	3	14	00005482	
4	Aziza Younouss Youssouf	2	11	00000275	
5	Firaga Bechir abdelkerim	1	7	00002399	

6	Cherif Oumar Mahamat	3	8	00019481	
7	Mamout Moussa Ibrahim	2	4	00002856	
8	Abtahir Abdallah Oumar	8	37	00014798	
9	Yousseuf Abdou Adam			Autochtone	
10	Abakar Brahim Adam	3	9	00018094	
11	Adam Nardja Karif	6	26	00007511	
12	Mahamat Issack			Autochtone	

Tableau 30 : Les ONGs et CNARR d' Amdjaras

No	Nom et prénom	Fonction	Lieu	Contact	Signature
1	Bekayo Samuel	Chargé de programme UNHCR	Amdjaras	66264689	

Tableau 31 : Le comité mixte du camp d' Amdjaras (ONG HIAS)

No	Nom et prénom	Zone	Bloc	No ind	Signature
1	Ibrahim Mahamat Adam				60973838
2	Alrachid Abdoullrahim				63839398
3	Yousseuf S. Nahir				63748868
4	Sileck Camsser Ak				66449990
5	Idriss Tidjani Sakana				66101387
6	Bokhit Dab o Hachim				62412706
7	Ousmane Imam S.				62459252
8	Aladji Inikei Eguehé				62252856
9	Fatia Abdelkerim Djida				66168816
10	Hawa Nour Djoubarak				60514045
11	Ganbaye Idriss				
12	Nadifa Adam Ali				66349249

13	Amani Adam Abdallah				63214851
14	Amira Ahmat Idriss				66973314
15	Habiba Saleh Mahamaden				62044279
16	Babikir Ankouré Daoud				66306698
17	Hamid Haran Beguela				68787333
18	Mouktar Mahamat Ahmat				60055432
1ç	Khadjidja Hassan M.				66129327
20	Macka Mahamaden Ali				68956999
21	Samah Abdousamata				69492972
22	Zara Mahamat Abakar				60257924
23	Kadidja Abakar Safi				60942937
24	Aziza Abdallah Issack				63646929
25	Fatima Mahamat Deffah				65914033

Tableau 32 : Les points focaux des ministères impliqués à NDjamena

No	Nom et prénom	Fonction	Lieu	Contact	Signature
1	Loth Adjobma Limigué	Point Focal du projet PBF au ministère des affaires étrangères de l'intégration africaine	NDjaména	63530323	
2	Soumaine Gotiga Assileck Abakar	Point Focal du projet PBF au ministère de l'économie de la Planification du développement et de la coopération internationale	NDjaména	62521000	
3	Seid Boty DEDE	Chargé de Suivi de l'UE au ministère de	NDjaména	66117671	

		l'économie de la Planification du développement et de la coopération internationale			
4	Max Gambou	Point Focal du projet PBF au ministère de la femme et de la protection de la petite enfance	NDjaména	66340097	
5	Issa Hiliki	Point Focal du projet PBF au ministère de l'élevage et de la production animale	NDjaména	66228176	
6	Roufaou Oumarou	Point Focal du projet PBF au ministère de l'administration du territoire et de la décentralisation	NDjaména		

Tableau 33 : L'équipe du Bailleur PBF à Ndjamena

No	Nom et prénom	Fonction	Lieu	Contact	Signature
1	Appoline UWIMBABAZI	Spécialiste de coordination secrétariat de PBF du Tchad	Ndjamena	60108823/9818367 7	
2	DJASTAM Honoré MOTANGARTI	Expert en Suivi et Evaluation Secrétariat PBF-Tchad.	Ndjamena	66771544/9898357 8	

